

Comment participer et faciliter les processus d'intégration, y compris économique, des migrants érythréens en Suisse romande

Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES

par :

Houda ELOS

Conseiller au travail de Bachelor :

Eric Maeder, Professeur HES

Genève, 14 août 2015

Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)

Filière Économie d'entreprise

Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du Bachelor en économie d'entreprise HES. L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seule le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Montreux le 14 août 2015

Houda Elos

Remerciements

Je remercie Monsieur Eric Maeder pour les conseils qu'il m'a donnés pour l'élaboration de ce projet.

Je remercie Monsieur Christophe Rouiller pour les conseils qu'il m'a prodigués.

Je remercie ma famille et particulièrement ma mère pour le soutien qu'ils m'ont apporté tout au long de ce travail mais également de la future réalisation du projet.

Je remercie également toutes les personnes, et qui sont trop nombreuses pour être nommées, qui ont répondu à mes questions afin de me permettre de réaliser ce travail.

Sommaire

« L’asile n’est pas une histoire de statistiques ou de dossiers, c’est toujours l’histoire de quelqu’un ». Patrick Chappatte.

Quel que soit le pays, le sujet de l’asile est toujours un sujet épineux et la Suisse ne déroge pas à la règle. Notre pays est connu pour le respect qu’il porte aux droits de l’homme ainsi que l’accueil qu’il réserve aux migrants. C’est dans ce contexte que depuis plusieurs années des milliers de clandestins achèvent leur périple en Suisse. Le peuple érythréen qui subit des répressions dans son pays d’origine est poussé à l’exode. Ces érythréens parcourent des milliers de kilomètres pour arriver finalement en Suisse où ils trouvent un lieu pour s’établir, sans avoir à craindre pour leur vie.

Le nombre toujours croissant de migrants érythréens ainsi que les récents événements liés à la communauté, démontrent un réel besoin de s’attarder sur cette diaspora discrète et encore méconnue. L’actualité de ces dernières semaines permet de constater que le problème de l’immigration en Suisse est encore bien présent et que les migrants sont toujours perçus comme une statistique.

Au terme de ce travail, une conclusion, qui découle de l’analyse des structures et programmes d’aide ainsi que du vécu des migrants, ont permis de mettre en évidence la nécessité de créer une association suite aux lacunes constatées. Elle devra permettre de répondre à la problématique de base : « Comment participer et faciliter les processus d’intégration, y compris économique, des migrants érythréens en Suisse romande ». L’association devra permettre d’accélérer l’intégration des migrants érythréens dans le tissu social et économique, mais également de façon à partager leurs expériences.

Nelson Mandela a dit : *« Être libre, ce n’est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c’est vivre d’une façon qui respecte et renforce la liberté des autres ».*

Certes l’association ne fera pas trébucher le régime totalitaire qui sévit actuellement en Érythrée, cependant, elle permettra d’aider les migrants à s’intégrer dans leur nouvelle terre d’accueil dans l’espoir de pouvoir vivre simplement sans crainte.

Table des matières

Déclaration.....	i
Remerciements	ii
Sommaire	iii
Table des matières	iv
Liste des Tableaux	v
Liste des Figures.....	v
1. Introduction.....	1
2. Méthodologie	2
3. L'Érythrée	4
4. Carnet de voyage d'un immigré érythréen.....	7
5. Bienvenue en Suisse.....	9
5.1 <i>Le choc des cultures</i>	11
6. Analyse	14
6.1 <i>PESTEL</i>	14
6.2 <i>Structures et programmes romands</i>	19
6.3 <i>SWOT</i>	24
7. Stratégie	25
7.1 <i>Les caractéristiques de l'association « Amara »</i>	26
7.2 <i>La structure de l'association</i>	30
7.3 <i>Les actions</i>	31
7.4 <i>La communication</i>	33
7.5 <i>Les parties prenantes</i>	36
7.6 <i>Les risques</i>	38
7.7 <i>Partenariats</i>	40
8. Financement	42
8.1 <i>Budget prévisionnel</i>	42
9. Conclusion	47
10. Bibliographie	48
Annexe 1 Budget prévisionnel.....	51
Annexe 2 Statuts de l'association	55
Annexe 3 Questions soumis aux érythréens et structures d'aide	59
Annexe 4 Procédures de candidatures Montreux Jazz	61
Annexe 5 Conditions générales pour les stands au Montreux Jazz	62

Liste des Tableaux

Tableau 1 SWOT	24
Tableau 2 Analyse selon la méthode des 7S	29
Tableau 3 Composition du site internet.....	35
Tableau 4 Coûts et ventes prévisionnels	45

Liste des Figures

Figure 1 Cartographie de l'Erythrée	4
Figure 2 Routes empruntées par les migrants venant d'Afrique	7
Figure 3 7S de McKinsey	27
Figure 4 Plat typique érythréen à déguster à la main	44

1. Introduction

Il y a 26 ans de cela, ma mère, Amara, est arrivée d'Érythrée, seule, avec ses six enfants. A l'époque, elle fuyait la guerre avec l'Éthiopie. A son arrivée en Suisse, elle a été accueillie dans un centre de requérants d'un petit village du Chablais vaudois. Elle a eu des difficultés à s'intégrer car elle ne connaissait personne et subissait également la barrière de la langue. Cependant, elle eut la chance de bénéficier de l'aide que proposait le centre pour se familiariser avec son pays d'accueil. Par la suite, grâce au centre, elle a rencontré un couple de suisses, prénommés Annie et Bernard, qui l'ont aidée à s'installer dans son nouveau pays. Ils lui ont fait découvrir la culture en Suisse ainsi que ses lieux mythiques et emblématiques.

Je ne me suis jamais réellement intéressée à mon pays d'origine, notamment aux difficultés qui régissaient la vie quotidienne des Érythréens en Suisse ou là-bas. Je pensais, inconsciemment, que tout le monde bénéficiait de l'aide que nous avons eue. Cependant, tout le monde n'a pas la chance de rencontrer des Suisses qui leur font découvrir le pays comme ce fût le cas de ma famille.

C'est ma sœur qui m'a sensibilisée et m'a fait prendre conscience de la réalité vécue par les Érythréens et des conditions qui sont parfois extrêmement difficiles pour certains, que ce soit dans l'attente d'un permis de séjour ou du simple fait de se retrouver dans un pays qu'ils ne connaissent pas. Du jour au lendemain, ils sont seuls, sans famille, ni proches, séparés de tous ces gens que l'on aime. Ce sont ces faits, mes origines et l'envie d'aider les gens qui m'ont poussée à choisir un thème qui soit dans le domaine associatif et social.

Après avoir effectué des recherches, j'ai souhaité venir en aide à ces gens qui ont décidé de fuir l'Érythrée pour notre pays : la Suisse. Mes recherches m'ont permis de constater que les migrants érythréens qui arrivaient en Suisse subissent un choc notamment dû à la culture qui est différente de la leur, de la mienne. C'est pourquoi, la problématique de mon travail s'est naturellement tournée vers l'intégration, y compris économique, des migrants érythréens en Suisse romande.

2. Méthodologie

Comme expliqué précédemment, je suis Suisse d'origine érythréenne. Je voulais effectuer un projet qui puisse venir en aide aux érythréens. Dans un premier temps, je me suis concentrée sur la population qui vit en Érythrée. Je souhaitais effectuer un projet sur place. Cependant, la politique gouvernementale du pays interdit toute aide extérieure, ce qui rend impossible ma première idée. C'est pourquoi, je me suis tournée vers les érythréens qui sont en Suisse et qui souhaitent y vivre.

Le but serait de trouver un moyen de les aider à s'intégrer, y compris de manière économique, en Suisse romande. Pour cela, la création d'une structure d'aide est nécessaire. Elle pourrait apporter l'aide recherchée selon les besoins énoncés tout au long de ce travail. Des structures actives existent déjà, cependant elles possèdent des lacunes notamment dues au nombre important de migrants, de différentes nationalités, ne permettant pas de porter une attention particulière à chacun d'entre eux. L'objectif est de mettre en lumière le manque d'actions mises en place, actuellement, pour l'intégration des migrants érythréens et proposer des solutions selon les besoins exprimés.

Pour atteindre mon objectif, j'ai commencé par comprendre les problématiques des migrants érythréens. Pour ce faire, j'ai effectué des recherches sur internet, lu de nombreux articles et livres sur l'Érythrée ainsi que la communauté érythréenne. J'ai également visionné des reportages sur internet, réalisés par « Le Monde » ou la « RTS », qui sortaient parfois du cadre de mon projet. Toutefois, ils m'ont permis de me sensibiliser davantage au parcours qu'effectuent ces migrants érythréens et de comprendre ce qu'il se passe en Érythrée, ce qu'ils essaient désespérément de fuir et dans quel état d'esprit ils parviennent finalement en Suisse. Ce sont ces éléments qui sont présents dans la première partie de mon travail. C'est un constat de la réalité érythréenne afin de mieux comprendre les enjeux de cette diaspora.

J'ai également fait un état des lieux des programmes et structures d'aide aux migrants déjà existants. J'ai analysé les forces et les faiblesses desdites structures afin d'en faire ressortir les lacunes. Je me suis également entretenue avec des migrants érythréens et ainsi comprendre quels sont leurs besoins et quelle est leur culture afin de permettre une meilleure compréhension de leur comportement et ainsi d'adapter les solutions en conséquence.

Tout au long du projet je suis restée impartiale, ne pas être une érythréenne qui porte un regard sur sa communauté mais une personne qui fait un état des lieux. J'ai analysé ce qu'il en ressortait comme j'ai pu l'apprendre tout au long de mon cursus à la HEG.

Tous ces éléments m'ont permis de proposer une structure d'aide composée d'un programme en adéquation avec leurs besoins ainsi que leur culture.

La solution que je propose n'a pas la prétention d'être novatrice : il existe déjà de nombreux organismes qui proposent des programmes et structures d'aide. Cependant, l'aide proposée se heurte à leur culture et leur crainte, ce qui rend ces migrants érythréens marginaux. C'est dans ce cadre que je souhaiterais apporter une plus-value, aider tout en tenant compte des différences entre leur culture et la nôtre. Ainsi, je souhaite développer une aide complémentaire qui ciblerait les migrants érythréens.

3. L'Érythrée

L'Érythrée est un petit pays de la corne de l'Afrique, devenu indépendant en 1991, après une guerre contre l'Éthiopie qui a duré 30 ans. La guerre fut menée par Issayas Aferwerki, qui était à la tête du « Front populaire de la libération de l'Érythrée », luttant pour l'indépendance du pays. Lorsque l'Érythrée devint officiellement un pays à part entière, Aferwerki tenant son statut de héros, est devenu président. Le seul président de l'Érythrée depuis son indépendance. Le président fait partie des dix présidents africains qui détiennent le record de longévité au pouvoir¹. Le héros tant aimé est devenu « le chef de l'État à l'alcool boulimique et mauvais »². La promesse d'un pays libre s'estompera avec les années pour ne plus exister.



Figure 1 Cartographie de l'Erythrée
Tiré du site France Inter

¹ Chiffroscope de l'émission Canal plus « Effet papillon » du 15 novembre 2014

² Les Érythréens (Vincent, Leonard, Rivages, 2012 :123)

En 2001, le gouvernement censure la presse privée et enferme arbitrairement des journalistes ainsi que des politiciens. Avec les années, les conditions de vie des érythréens se sont dégradées, la liberté d'expression s'est muée en légende urbaine. Il existe très peu de lieux où l'on peut parler librement, émettre des critiques, sans craindre pour sa vie ou celle de ses proches. Amnesty International estime à 10'000¹ le nombre de prisonniers détenus arbitrairement dans tout le pays. Parmi ces détenus, on trouve également des personnes issues de la population qui ne peuvent pas vivre leur foi, car leur religion ne fait pas partie des quatre² groupes religieux reconnus par le régime (l'église érythréenne orthodoxe, l'église catholique érythréenne, l'église luthérienne d'Érythrée et l'Islam). Tous ces prisonniers n'ont été ni inculpés, ni jugés et n'ont jamais pu contacter un avocat.

Un rapport effectué par la rapporteuse spéciale, Sheila B. Keethartuth des Nations Unies, fait également état de pratiques portant atteinte à la dignité humaine. Elle rapporte, suite aux témoignages qu'elle a récoltés, une utilisation presque systématique de tortures ainsi que des conditions carcérales inhumaines³. Les actes commis par le gouvernement érythréen peuvent être qualifiés de crime contre l'humanité⁴. Reporters sans frontières déplore également l'inexistence de la liberté d'expression en Érythrée. Depuis 2007⁵, le pays occupe la dernière position du classement sur la liberté de la presse dans le monde.

Le président Aferwerki a réussi, avec le temps, à faire du pays une « caserne à ciel ouverte » selon l'anthropologue David Bozzini, spécialiste de l'Érythrée. Chaque homme et femme devraient effectuer 18 mois de service militaire / service civil dès leurs 18 ans et ce jusqu'à leurs 55 ans⁶. Cependant, le prétexte d'une situation de « ni guerre ni paix » l'a rendu indéfini. Les adolescents sont enrôlés bien avant l'âge légal

¹ Article tiré du site internet d'Amnesty International « vingt ans après l'indépendance, la répression à tout-va » <http://www.amnesty.ch/fr/pays/afrique/erythree/docs/2013/vingt-ans-apres-l-independance-la-repression-a-tout-va>

² <https://www.amnesty.org/fr/countries/afrique/erythree/report-erythree/>

³ Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Érythrée, Sheila B. Keetharuth, 13 mai 2014, paragraphe 20

⁴ « Crime touchant aux droits fondamentaux d'un être humain et puni au niveau international. Il peut être d'origine politique, philosophique, racial ou religieux. » Définition du dictionnaire en ligne l'internaute

⁵ Classement mondial de la liberté de la presse effectué par Reporter sans frontière <http://index.rsf.org/#/>

⁶ <http://www.amnesty.ch/fr/actuel/magazine/2012-70/erythree-recrutement-force-pour-le-service-national>

et avant la fin de leur scolarité. C'est le devoir national qu'il faut accomplir en priorité. Cette obligation patriotique pousse de plus en plus tôt les jeunes, à l'aube de leurs 15 ans, à fuir, seuls, l'Érythrée. Les garçons fuient le service militaire / civil indéfini ainsi que les pratiques de tortures qui sont monnaie courante. Quant aux jeunes filles, elles fuient une vie de servitude sexuelle au service des gradés de l'armée¹.

Ce sont toutes ces raisons qui poussent les érythréens à fuir le pays. Les personnes, ayant atteint un âge ne leur permettant pas d'effectuer le périple, économisent pour essayer de sauver les plus jeunes de la famille. Ce sacrifice permettra aux jeunes de vivre librement et sans craindre pour leur vie. De plus, une fois en Europe, ils pourront subvenir aux besoins de leur famille, restée au pays. Avant même leur départ, l'espoir de toute une famille repose sur leurs épaules, parfois jeune, alors que le voyage est déjà parsemé d'embûches.

¹<http://www.amnesty.ch/fr/actuel/magazine/2012-70/erythree-recrutement-force-pour-le-service-national>

4. Carnet de voyage d'un immigré érythréen

Le pays vit depuis plusieurs années une hémorragie migratoire : les organisations internationales estiment qu'environ « 3'000 érythréens quittent le pays chaque mois depuis 2005 »¹. Le passage de la frontière est risqué, car les gardes-frontières ont pour ordre : « shoot to kill »². C'est probablement le sort le plus clément qui puisse attendre ces clandestins. Ces érythréens s'enfuient du pays en espérant ne pas être arrêtés, car les sévices qu'ils subiraient lors de leur arrestation leur feraient connaître la mort ou des séquelles irréversibles, aussi bien physiques que psychologiques, à trainer jusqu'à la fin de leur vie. Une fois en dehors du pays, ils se dirigent vers l'Égypte, en passant par le Soudan. Arrivés au nord de l'Afrique, deux possibilités s'offrent à eux : la péninsule du Sinaï ou la Méditerranée.

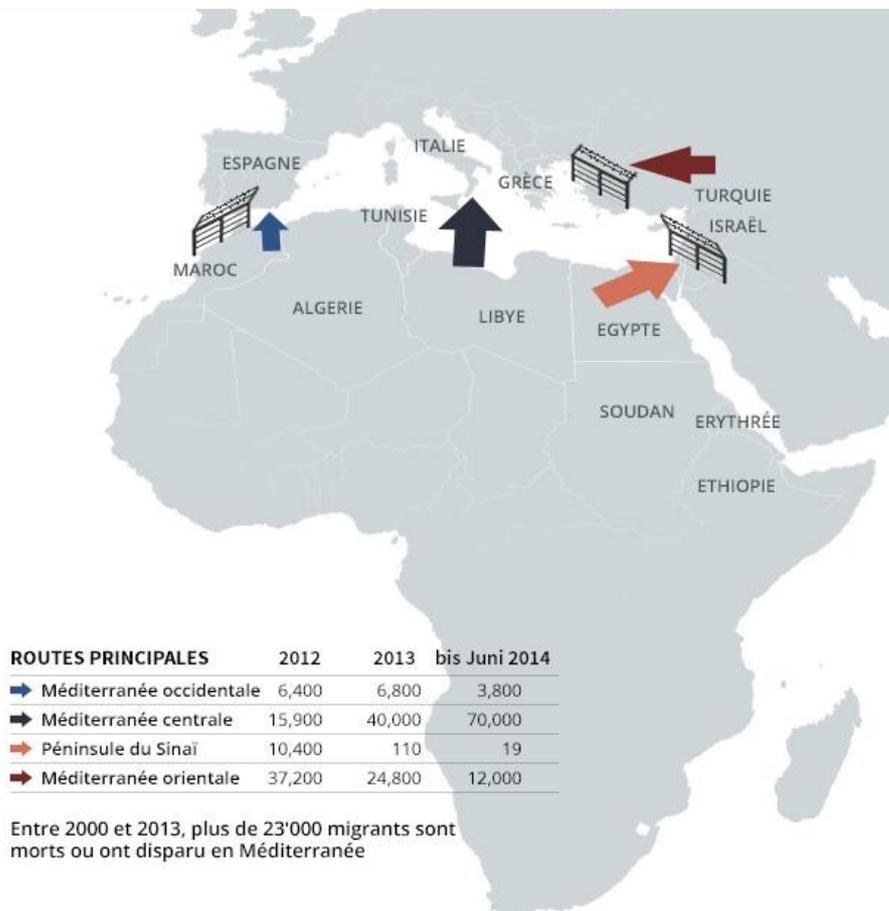


Figure 2 Routes empruntées par les migrants venant d'Afrique
Tiré du site SwissInfo.ch

¹ <http://www.amnesty.ch/fr/actuel/magazine/2012-70/erythree-recrutement-force-pour-le-service-national>

² Rapport annuel d'Amnesty International sur l'Érythrée 2013

Le premier, le Sinaï, les condamne à être enlevés, leur salut ne tenant plus qu'au paiement, par la famille et des proches, d'une rançon allant de 10'000 jusqu'à 40'000 dollars¹. Entre 2009 et 2013, selon l'étude publiée par Europe External Policy Advisors (The Human Trafficking Cycle, Sinai and Beyond, Myriam Van Reisen, Meron Estefanos et Conny Rijken, éditions Wolfpublishers, 2013), ce sont entre 5'000 et 10'000 érythréens qui sont morts suite au trafic des bédouins dans le Sinaï. Parfois, les enlèvements se font au Soudan, afin d'assurer la pérennité du trafic.

Le second, le passage par la Méditerranée, n'est pas moins périlleux. Lorsqu'ils parviennent aux côtes pour ensuite embarquer sur un bateau, le risque élevé de chavirer en mer prend le pas. Les plus chanceux qui auront échappé à la mort durant un naufrage devront tenter à nouveau leur périple en mer. Ils savent qu'ils toucheront presque au but en arrivant en Italie, sur l'île de Lampedusa, tant médiatisée ces derniers mois.

Ce sont environ 70'000 migrants africains qui ont traversés les eaux glacées de la Méditerranée pour rejoindre l'Europe en 2014. Depuis 2000, ce sont 27'000 migrants² de différentes nationalités qui ont disparu en mer.

Malgré les risques qu'ils encourent avec un tel périple, la torture et le viol pour les femmes, ils savent / pensent que leur vie sera meilleure que s'ils restent en Érythrée. Ils pourront connaître la liberté, celle dont leurs parents ont rêvé durant 30 ans pour leur pays mais qui n'a jamais existé. La majorité des migrants érythréens continuent leur périple principalement vers les l'Allemagne ou la Suisse, mais également dans le nord de l'Europe, pour la Suède ou les Pays-Bas. Ces pays possèdent une politique d'accueil plus tolérante qu'en France ou en Italie par exemple. Depuis 2007, les demandes d'asile provenant de migrants érythréens n'ont cessé de croître en Suisse. En 2014, ce sont 6'923 demandes d'asile qui ont été déposées, soit 29,1%³ des demandes totales du pays.

¹ <http://www.swissinfo.ch/fre/erythrée--l-exode-de-ceux-qui-n-ont-plus-rien-à-perdre/40630800>

² <https://www.detective.io/detective/the-migrants-files/>

³ Statistique en matière d'asile pour l'année 2014 émis par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM)

5. Bienvenue en Suisse

L'intégration des immigrants Érythréens n'est pas évidente. D'une part parce qu'ils ne sont pas les seuls demandeurs d'asile et d'autre part car ils ont une culture différente de celle que nous avons en Europe.

J'ai interrogé plusieurs érythréens afin de connaître les raisons qui les ont poussés à fuir le pays et quel était leur parcours depuis l'Érythrée jusqu'en Suisse. Puis je leur ai demandé comment ils ont été accueillis en Suisse. J'avais préparé plusieurs questions, cependant, je les ai laissés parler afin de les mettre en confiance et qu'ils se sentent libre de parler de leurs expériences et de leur vécu, chose propre à chacun.

Les raisons qui ont poussé ces Érythréens à fuir leur pays diffèrent selon les années. Pour ceux qui sont arrivés, il y a 25 - 30 ans, c'était la guerre. La motivation des migrants arrivés il y a moins de 15 ans, c'est le service militaire. Le voyage qu'ils entreprennent est toujours le même : ils traversent la frontière à pieds pour rejoindre le Soudan, puis ils tentent de remonter jusqu'en Libye en voiture à l'aide de passeurs. Lorsqu'ils atteignent les côtes libyennes, ils attendent le moment propice pour embarquer sur des bateaux qui les mèneront en Italie. Les plus chanceux d'entre eux ont pu effectuer le trajet jusqu'en Italie en avion. Puis ils arrivent en Suisse en train.

Pour ces Érythréens, la Suisse n'est pas forcément l'objectif principal. Leur but est avant tout de trouver un lieu, un pays, qui les accueillera et leur permettra de vivre en toute sécurité. C'est pourquoi, ils tentent désespérément d'atteindre les pays nordiques ou la Suisse. Leur choix se fait lorsqu'ils sont arrêtés par les gardes frontières. Pour les autres, ils choisissent les pays où se sont déjà établis certains membres de leur famille ayant fui l'Érythrée auparavant.

Dès leur arrivée, ils sont interrogés sur leur parcours ainsi que les raisons qui les ont poussés à fuir le pays. Cet entretien sera répété plusieurs fois avant l'obtention de leur titre de séjour, afin de s'assurer que les migrants ne mentent pas.

A leur arrivée dans l'un des cinq centres d'enregistrement et de procédures, le premier obstacle est la langue. Certaines instructions sont transmises en anglais, cependant, les migrants ne parlent pas tous anglais. La barrière de la langue rend les instructions données par les structures d'accueil incompréhensibles. Ce sont les autres migrants qui joueront le rôle de traducteurs. Parfois des interprètes sont appelés pour traduire les instructions aux migrants. Dans le cas des Érythréens, ce sont des personnes parlant le « tigrinia » qui sont appelés. Cependant, tous les Érythréens ne parlent pas

le tigrinia car il existe plusieurs dialectes dans leur pays d'origine. Cela reviendrait à appeler un interprète suisse allemand pour un suisse romand ! Par conséquent, les informations transmises sont inaccessibles.

En effectuant les entretiens, j'ai pu constater que, même si les migrants sont reconnaissants de l'accueil de la Suisse, certains éléments laissent à désirer. Le nombre important de migrants ne permet pas aux différentes structures de proposer un accueil complet. Les informations utiles, notamment sur les activités que les migrants peuvent effectuer afin d'occuper leurs journées, ne sont pas transmises. Certains passent leurs journées à attendre dehors que la nuit arrive afin de pouvoir dormir dans les abris PC qui leur sont réservés. Ils m'ont exprimé leurs envies d'avoir des activités lorsqu'ils étaient en attente de leur titre de séjour.

L'intégration sociale se fait par la rencontre entre les migrants et la population suisse. Il s'avère que les activités bénévoles sont appropriées pour la socialisation. Ces activités permettent de briser les barrières culturelles et faire découvrir à « l'autre » sa réalité. Les migrants, détenteurs d'un titre de séjour car la loi interdit d'engager des bénévoles sans papier, pourraient ainsi occuper leurs journées et mettre à profit leurs compétences, ce qui pourrait être un premier pas vers l'autonomie. Ces migrants ont très peu de contacts avec la population, rendant leur intégration difficile. Cela les incite à rester avec les personnes de leur communauté, que ce soit des migrants érythréens ou autres. En agissant ainsi, leur apprentissage de la langue devient difficile car ils ne parlent que leur langue maternelle. Toutes les personnes, avec qui je me suis entretenue, pour la plupart possédant un titre de séjour, m'ont convaincues de leur motivation à occuper leurs journées de manière intelligente et il me semble évident que le bénévolat pourrait être une solution.

L'une des personnes que j'ai rencontrée m'a expliqué qu'elle avait fait du bénévolat afin d'occuper ses journées. Cela lui a permis d'entrer en contact avec la population suisse, de découvrir la culture et de faire découvrir la sienne. Elle a pu ainsi s'intégrer plus rapidement dans son nouvel environnement contrairement aux autres personnes interrogées. Depuis l'interview, cette personne a terminé ses cours de français et travaille en tant qu'aide cuisinier.

Ils m'ont également fait part de leur envie de partager des moments avec la population afin de ne pas être stigmatisés comme des sans-papiers venus profiter de la situation économique de leur pays d'accueil, car c'est ici que réside le malaise. C'est cette stigmatisation qui engendre la marginalisation des migrants.

Lors des entretiens, les migrants ont tenu à préciser qu'ils souhaitent garder l'anonymat. J'ai pu constater qu'ils avaient gardé leurs craintes du gouvernement alors qu'ils sont établis en Suisse et, presque tous, détenteurs de leur permis de séjour. Cette crainte subsiste à cause des représailles que leurs familles restées en Érythrée pourraient subir. La famille risque d'être amendée ou l'un des membres emprisonné pour les propos tenus par le « traître » à la patrie.

5.1 Le choc des cultures

Dans la culture érythréenne, la famille ainsi que les rites religieux sont très importants. La culture tourne autour de ces éléments. Lorsque vous saluez une personne, par exemple, vous devez lui serrer la main et il est normal de continuer à serrer la main durant toute la partie formelle de la rencontre. Il fait partie des formalités de demander comment se portent les parents, les frères et sœurs ou encore les oncles et tantes par exemple, même si l'on ne les connaît pas. Il est coutumier de poser plusieurs fois les mêmes questions notamment sur la famille. Lorsque deux hommes qui se connaissent viennent à se rencontrer, ils montrent leur attachement mutuel par une accolade.

Les repas en famille et avec les proches tiennent une place importante dans la culture érythréenne. Le repas est tout comme en Suisse un moment familial. Cependant, tout le monde mange dans la même assiette. Cette grande assiette, comparable à un plateau, sur laquelle ils partagent le plat national, l'injera. Plusieurs types de sauces sont disposés sur des galettes à base de teff¹. Après le repas, il y a la cérémonie du « boune »² qui tient une place importante. C'est un moment de partage et de convivialité. Contrairement aux pays européens, il n'est pas fait simplement à la cafetière ou avec une machine à café. Si un hôte venait à offrir ce type de café, il serait mal vu. L'invité se sentirait chassé, car le rituel effectué pour le café demande du temps, il faut compter au minimum deux heures et peut durer tout l'après-midi. Le temps nécessaire peut paraître long pour un européen, mais c'est le temps nécessaire pour torréfier le café, le moudre puis le cuire dans une Jabana³ puis enfin servi avec du pop-corn et des gâteaux. Ce cérémonial est effectué à chaque fois qu'ils reçoivent des invités venant de loin ou qu'ils n'ont pas revus depuis longtemps.

¹ Le teff est une céréale cultivée principalement en Érythrée et en Éthiopie. En Suisse, pour faire des injera c'est principalement de la farine de maïs qui est utilisée

² Boune : mot en tigrigna (langue nationale) pour désigner le café

³ Cafetière érythréenne

C'est l'occasion pour ces Érythréens de parler de leur famille, de prendre des nouvelles des gens qu'ils ont dû abandonner et de parler de politique érythréenne, le tout accompagné d'un bon café. C'est l'un des rares moments où les érythréens se permettent de parler politique, sans crainte.

La peur de critiquer le gouvernement subsiste et ce, après leur arrivée en Suisse. La peur de la réprimande est leur héritage érythréen. On pourrait penser que cette peur serait illégitime ici, car nous vivons dans un pays libre et où la liberté d'expression n'est pas une chimère. Cependant, selon les dires des immigrés érythréens, il existe des « moustiques »¹ qui travaillent pour le régime d'Aferwerki. Ils rapportent tous ce que les gens disent, font, pensent. Le régime décidera si la famille doit payer pour les expatriés. C'est pourquoi, les érythréens ne parlent jamais en public ou avec des inconnus de politique érythréenne.

Cependant avec les années, les Érythréens qui ont émigrés en Suisse ou Suède par exemple, osent enfin parler. Nombreux sont ceux qui n'ont plus aucune famille en Érythrée et n'ont, par conséquent, plus peur. Ces Érythréens s'expriment sur la situation du pays afin que la communauté internationale constate l'ampleur des « dégâts ». En brisant l'omerta, ils espèrent pouvoir apporter la liberté au peuple érythréen.

Lorsque les migrants Érythréens arrivent en Suisse, ils subissent un choc à cause de la différence culturelle, particulièrement au niveau familial, mais pas seulement. Les raisons pour lesquelles les migrants sont très discrets sont dues à la politique gouvernementale. Les Érythréens ont pris l'habitude de recevoir des ordres pour tout, y compris leur vie professionnelle. En effet, c'est ce même gouvernement qui décide de l'orientation professionnelle de sa population par le biais du service civil. Le gouvernement a réussi à leur faire croire qu'il est le seul apte à décider de leur avenir. Lorsque ces migrants arrivent en Suisse, ils reproduisent leur vie en Érythrée, ils attendent qu'on leur dicte leur vie, comme ils en ont toujours eu l'habitude.

Le départ du pays est très douloureux, car la famille tient une place importante dans la communauté érythréenne. Dans ce pays, il est très courant d'habiter près de sa famille, c'est pourquoi lorsqu'ils quittent le pays, ils vivent un choc. Les personnes ne

¹ Ils portent ce nom car ils sont comme les moustiques, invisibles et dérangeants. Ils récoltent des informations dans les camps de réfugiés afin de connaître le nom des prochains fuyards du pays et ainsi les arrêter avant leur départ. Les Érythréens (Vincent, Leonard, Rivages, 2012 :53)

s'occupant plus de leurs parents sont mal vus. Dans la culture érythréenne, les enfants restent toujours proches de leurs parents afin de pouvoir s'en occuper en toutes circonstances. Ils habitent chez eux jusqu'à ce qu'ils fondent à leur tour leur famille.

6. Analyse

Afin d'avoir une analyse pertinente des différentes parties prenantes, j'ai utilisé différents types d'outils. L'analyse se porte sur :

- le macro environnement
- les associations
- les forces et faiblesses

6.1 PESTEL

J'ai effectué une analyse PESTEL afin d'identifier les influences positives et négatives de l'environnement suisse, par rapport au contexte de l'immigration et des demandeurs d'asile qui se présenteront lors de la réalisation du projet. Comme étudié à la HEG, j'ai pris en compte le macro environnement de l'accueil des migrants de manière générale, en Suisse. J'ai donc analysé : *la politique, l'économie, la sociologie, la technologie, l'écologie et la partie légale.*

Politique

La stabilité politique confère à la Suisse une place de choix pour les immigrés étrangers.

Le nombre d'arrivées de migrants n'est pas stable selon les années. La conjoncture ainsi que la politique d'accueil vont influencer l'arrivée en masse de migrants. Concernant les érythréens, la Suisse a accordé l'asile à 85% des demandes¹, au vu de la détresse, de la protection dont ils ont besoin. Les demandes ont augmentés suite à la révision de leur situation en 2005² qui reconnaissait la désertion comme motif d'obtention de l'asile en Suisse.

La Confédération définit l'intégration comme étant un élément important de notre société. C'est dans ce cadre que la plupart des cantons prévoient des subventions dont les associations actives dans ce domaine peuvent bénéficier. En Suisse romande,

¹ <https://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/asyl/eritrea.html>

² <https://www.bfm.admin.ch/dam/data/migration/rechtsgrundlagen/gesetzgebung/asylg-aug/ersatz-nee/presserohstoff-f.pdf>

des subventions sont octroyées aux programmes et structures qui œuvrent pour l'intégration des migrants ou luttant contre le racisme. Entre 2009 et 2011, dans le canton de Vaud, ce sont 25 projets qui ont été soutenus financièrement pour leur développement. Le Conseil d'État du canton de Vaud a fixé les modalités pour l'obtention de ces subventions en se basant sur la loi sur les subventions (LSu). Le canton prévoit de soutenir différents organismes selon les éléments énoncés dans l'art.4. À Genève, le bureau de l'intégration des étrangers (BIE) soutient les associations qui souhaiteraient obtenir une aide financière de la Confédération.

Les diverses initiatives contre l'immigration ainsi que certains articles tendent à une méfiance envers les étrangers. En effets, ces migrants sont de plus en plus souvent perçus comme des opportunistes venus bénéficier de notre situation économique ou / et de notre système social. Certains partis veulent un retour à l'accueil des migrants uniquement pour les travaux saisonniers. Cependant, la culture sociale et les droits de l'homme sont chers aux Suisses. Il est donc peu probable que la Suisse revienne à une politique ancestrale. C'est pourquoi, la politique d'intégration est devenue un enjeu majeur.

Économique

La génération « baby-boom » étant en partie arrivée à l'âge de la retraite, le nombre de personnes bénéficiant de l'AVS est en constante augmentation. À cela s'ajoute également les personnes demandant des prestations complémentaires (PC) car elles vivent avec un revenu insuffisant.

C'est dans ce contexte, une population vieillissante ainsi qu'une baisse de la fécondité, que l'intégration économique des immigrés, quelle que soit leur nationalité, est importante. L'intégration économique des migrants ne cesse d'être un élément essentiel. Elle permet de renflouer les caisses de manière constante, lorsque les migrants sont actifs, puisqu'ils contribuent à l'AVS en cotisant via leurs salaires mais également par le biais de la TVA, en consommant.

En 2013, un tiers de la population Suisse était issu de la migration, ce qui rend l'apport financier des étrangers non négligeable. Selon un l'Office Fédéral de la Statistique (OFS). Cette vague de migration a permis de stopper le vieillissement prématuré de la population Suisse. L'OFS estime que l'immigration est un facteur déterminant pour la croissance démographique de la Suisse.

Le niveau de vie des Suisses ainsi que le statut économique du pays en laisse songeur plus d'un. C'est attiré par ce contexte économique que les multinationales s'implantent en Suisse et, expatrient avec elles leurs employés munis de titres académiques. Les frontaliers ainsi que les expatriés viennent pallier le manque de personnel qualifié, notamment dans les hôpitaux, mais également jouir de nos rémunérations plus élevées que dans leur pays d'origine. Ce sont ces derniers qui donnent une image « négative » aux immigrés. Elle donne le sentiment que tous les étrangers viennent voler « nos » emplois et bénéficier de nos avantages financiers ainsi que sociaux. Cependant, cette main d'œuvre venue de l'étranger est nécessaire à la Suisse, pour que la population puisse bénéficier de certaines prestations et se développer.

Sociologique

Historiquement, la Suisse a toujours été sensible aux questions du domaine social. Sa neutralité légendaire lui a permis de créer des organisations qui sont, aujourd'hui encore, actives. L'éventail de solutions qu'elle propose à ses habitants leur permet de vivre avec un revenu minimum. La population peut bénéficier de l'aide sociale, revenu d'insertion (RI) dans le canton de Vaud, ou des PC pour les rentiers. La Suisse entretient le bien-être de ses habitants et leur procure une protection dont chacun peut bénéficier quelque que soit son origine et ses croyances. C'est ce qui attire les migrants.

La Suisse accorde également une grande importance à l'éducation des jeunes. C'est dans cet état d'esprit qu'un programme est né pour les immigrés mineurs non accompagnés (MNA). Dans le canton de Vaud, ces jeunes sont placés sous curatelle à l'Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP) afin de bénéficier d'un encadrement ajusté à leurs besoins. Le programme propose un hébergement ainsi que des cours certifiés « EduQua »¹.

La Suisse est un pays calme avec une population passive. Pour la population il est souvent essentiel d'avoir de la tranquillité. Vous pouvez vous promener dans un village, sans entendre le moindre bruit, excepté celui de la nature. Dans d'autres cultures, la vie est synonyme de festivité. C'est pourquoi, très souvent les soirs d'été ou les jours fériés, il est habituel de se retrouver en famille ou entre amis afin de

¹ EduQua délivre aux institutions selon des critères un label « Certificat Suisse de qualité pour les institutions de formations continue »

profiter de l'instant présent, de manière parfois bruyante. Cette différence culturelle crée, occasionnellement, des conflits. Le gouffre culturel engendre une peur de l'être différent. C'est cette incompréhension culturelle qui produit des initiatives telles qu'il nous a malheureusement été donné de voir naître ces dernières années, sur l'immigration et les étrangers.

Depuis plusieurs années déjà en Suisse, tout comme dans d'autres pays européens, la croissance de la criminalité ainsi que de l'insécurité est imputée aux étrangers. Ceci est la conséquence des faits divers relayés par la presse qui indique l'origine étrangère des « criminels ». Ces événements donnent le sentiment d'insécurité de la population face à ces communautés venues « d'ailleurs ». En décembre 2010, le peuple approuva l'initiative populaire « pour le renvoi des étrangers criminels ». Selon les partisans, les étrangers seraient à l'origine de la recrudescence des actes délictueux. Ce qui crée des tensions entre les communautés suisse et étrangères.

Les étrangers bénéficiant d'un permis de séjour, établis en Suisse, mais qui ne sont pas en possession d'un permis de travail, peuvent finir par rechercher l'argent « facile » du travail au noir, au gris ou pire, par dealer de la drogue. Par conséquent, l'intégration économique des migrants doit être, une fois de plus, une priorité pour diminuer le sentiment d'insécurité et profiter de cette main d'œuvre pour combler les domaines souffrant d'un manque.

Technologie

Le flux migratoire permet de compenser et d'apporter de la connaissance dans le pays. En effet, dans plusieurs domaines d'activités le manque de personnel se fait sentir et le seul moyen de combler cette carence est d'importer les connaissances par le biais d'expatriés. Cependant, les diplômes délivrés dans certains pays ne sont pas reconnus. Par conséquent, il existe une catégorie de migrants possédant des compétences et connaissances mais, ne pouvant pas les mettre à profit. Ces migrants doivent entreprendre des démarches afin de faire reconnaître leur diplôme de manière officielle par le biais du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Écologique

L'aspect écologique peut avoir une incidence sur l'acceptation du flux migratoire par la population. En effet, l'appréhension de voir se développer des habitations, et plus particulièrement, de grandes citées bétonnées pour loger les étrangers, fait peur. Cette crainte n'est pas fondée car le flux migratoire n'est pas plus important en Suisse que dans d'autres pays. Par ailleurs, avec la loi sur l'asile, l'arrivée des migrants est régulée.

Les migrants sans occupation passent leurs journées à attendre / « traîner » dehors, dans les parcs, en attendant de pouvoir retrouver l'abri PC où un lit ainsi qu'un repas les attendent. Un certain nombre d'entre eux laissent leurs déchets sur le sol. À cela s'ajoute également la pollution sonore des regroupements de migrants dans la rue. Cette vision de l'immigration tend à l'intolérance de la population. Les migrants sont catalogués comme des personnes sans éducation ni respect.

Légal

L'aspect légal est déterminant pour la réalisation d'un projet qui touche au domaine de l'asile. En effet, les dispositions légales ainsi que les directives cantonales dictent la ligne de conduite des associations et structures d'aide aux migrants. On ne peut agir en ignorant la loi.

L'accueil des migrants est régi principalement par la loi sur l'asile (LAsi) et la loi fédérale sur les étrangers (LEtr). Par la suite, c'est le secrétariat d'État aux migrations (SEM), anciennement l'Office fédéral des migrations, qui réglemente les conditions de séjours des migrants.

Les lois internationales concernant le droit humain influencent également les lois suisses sur l'immigration. La Convention de Genève relative aux réfugiés de 1951 définit le terme « réfugié » comme toute personne *« craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner »*. La Suisse applique cette convention qui garanti la protection aux immigrés victimes de persécutions.

6.2 Structures et programmes romands

Pour l'analyse, j'ai effectué des recherches de structures et programmes existants en Suisse romande. J'ai consulté leurs sites internet qui m'ont permis de connaître leurs missions. J'ai également pris contact avec les différentes institutions afin de pouvoir faire un état des lieux des différents services proposés aux migrants.

Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM)

L'Association jurassienne d'accueil des migrants a pour but de :

- D'intégrer de manière sociale les migrants du canton
- Aider les migrants à devenir autonome

L'association accompagne les réfugiés principalement dans leur phase d'accueil, dès leur arrivée. Elle assure l'accompagnement social afin de pouvoir les orienter de manière optimale. Cette aide est nécessaire aux migrants afin qu'ils puissent comprendre le système Suisse et s'acclimater au mieux. La mission de l'AJAM est de donner un sens à leur séjour en les rendant autonome rapidement. Elle propose aux migrants des occupations d'insertion dans la maintenance et la rénovation de leurs locaux.

L'association collabore également avec plusieurs organisations telles que Caritas ou l'Office régional de placement (ORP). L'AJAM participe également à des rencontres avec la population afin de la sensibiliser et l'informer sur les problématiques liées à l'asile.

Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

L'établissement est mandaté par le Canton de Vaud pour accueillir les migrants selon les directives fédérales. La mission de l'EVAM est de :

- Aider les requérants d'asile
- Accueillir les mineurs non accompagnés
- Prendre des mesures d'intégration
- Offrir de l'aide d'urgence

L'EVAM intervient dès l'arrivée de l'immigré. La structure d'aide va, durant les six premiers mois, héberger et encadrer l'individu afin qu'il puisse commencer à prendre ses marques et faire ses premiers pas vers l'autonomie.

L'établissement prend en charge les MNA en leurs proposant également un hébergement ainsi qu'un encadrement adapté à leur jeune âge. Il les aide à devenir autonomes par l'apprentissage des valeurs fondamentales telles que la solidarité, le respect et l'égalité.

La structure propose un éventail de services aux migrants. Parmi ceux-ci se trouve l'intégration sociale et professionnelle. L'intégration commence par des cours de français ainsi que de mathématique ou de culture générale, qui sont certifiés « EduQua ». L'établissement propose également des cours plus spécifiques, nécessaires à l'intégration professionnelle / économique. Ce programme est composé de cours de français plus approfondi, de mathématique mais également de bureautique ou de gestions administratives privées. L'établissement propose également aux migrants divers stages d'utilités publics afin de se perfectionner dans un domaine donné. C'est le cas notamment du programme de location mise en place par l'EVAM « Lausanne roule ». Ces activités sont organisées afin de donner une image positive des requérants à la population. Elle propose également un accompagnement professionnel par le biais d'un « chercheur d'emploi », possédant un réseau de contacts, afin de permettre aux requérants de trouver un emploi plus rapidement.

L'aide d'urgence est destinée aux personnes en situation irrégulière¹ qui ne peuvent plus bénéficier de l'aide sociale ordinaire. L'EVAM leur fournit un hébergement ainsi que des repas et une aide financière de moins de dix francs chaque jour.

L'établissement garanti aux migrants un accès à l'assurance maladie ainsi qu'à des programmes d'occupation pour les personnes ayant vécu plus de trois ans en Suisse.

Depuis 2014, l'OSAR² a lancé un projet d'hébergement des migrants, pour l'instant uniquement composé de migrants érythréens, chez des particuliers. Le but était de faciliter leur intégration et leur faire découvrir notre culture. Étant donné le succès du projet, l'EVAM a décidé de reproduire ce concept dans le Canton de Vaud.

¹ Personnes frappées de non-entrée en matière dans leur demande d'asile

² Organisation suisse d'aide aux réfugiés est une organisation faitière des structures d'aides aux migrants

Croix Rouge Valais

En Valais, contrairement à d'autres cantons, c'est la Croix Rouge qui propose un programme et structure d'aide aux réfugiés. Elle dispose d'un service dédié aux migrants détenteurs de permis B et F¹. Elle propose :

- Informations sociales
- Cours de langues
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide dans la recherche de logement
- Accompagnement pour les problèmes personnels
- Aides financières
- Regroupement familial

Elle a également pour mission « d'aider la population du canton à mieux comprendre la situation des réfugiés ». Pour cela, elle entre en contact avec la population lorsqu'il y a des conflits, notamment entre voisins, afin d'expliquer la culture du migrant et les raisons qui l'ont poussé à fuir son pays d'origine. Ils peuvent ainsi apaiser les tensions naissantes entre les communautés.

Afin d'atteindre ses objectifs, la Croix Rouge aide les réfugiés à se créer des projets professionnels. Elle les accompagne dans leurs premiers pas dans le monde professionnel qui leur garantira, par la suite, une autonomie. L'institution leur permet de faire des stages en entreprise durant six mois, afin de se familiariser avec le monde du travail. Elle peut ainsi faciliter l'intégration du migrant dans la recherche d'un emploi ou d'un apprentissage.

La Croix Rouge apporte également son soutien aux migrants dont la demande d'asile a été rejetée et qui sont détenus à la prison de Martigny ou au centre de détention de Granges, dans le Valais. L'objectif est d'apporter un appui psychologique aux migrants qui sont dans un état de détresse suite à la décision de renvoi dans leur pays d'origine ou dans un autre pays d'accueil.

¹ Permis B est une autorisation de longue durée, les personnes en bénéficiant sont qualifiées de réfugiés statutaires quant au F est un permis à titre provisoire pour les étrangers qui font l'objet d'un renvoi de Suisse mais lequel s'avèrerait illicite à cause du droit international public pour mis en danger concrète de l'étranger.

Hospice général, institution genevoise d'action sociale

La mission de l'hospice général est d'agir pour le maintien de la cohésion sociale. Certaines de ses activités se concentrent autour des migrants, conformément « aux directives cantonales en matière de prestations d'aide sociale et financière aux requérants d'asile et statuts assimilés ». Par conséquent, l'objectif qu'ils se fixent pour l'aide aux migrants est principalement :

- D'accueillir les migrants et offrir des conditions de vie permettant de vivre dignement et harmonieusement avec la population

Pour ce faire, l'hospice propose des centres d'hébergement ainsi que l'aide sociale et financière qui permettront aux réfugiés de vivre avec le minimum vital.

L'intégration socio-professionnelle des migrants s'effectue avec le programme « d'aides à l'insertion ». L'Hospice possède parfois des stands, composés de migrants, dans diverses manifestations culturelles tel que « La ville est à vous » afin de favoriser leur intégration sociale.

L'aide, en vue d'une intégration professionnelle, est composée de plusieurs modules destinés à améliorer les connaissances des migrants. Ils leurs permettent d'acquérir des connaissances sur le pays, le canton, ainsi que leurs droits et devoirs en tant que citoyens. Des cours de français sont donnés afin d'améliorer leurs connaissances et faciliter leur intégration.

Tout comme l'EVAM, l'hospice fournit l'aide d'urgence aux migrants qui ont vu leur demande d'asile déboutée.

Toutes ces structures proposent le même schéma :

- Phase d'accueil
- Phase de socialisation

Dans un premier temps, l'accueil proprement dit, en leur fournissant un logement. Puis dans un second temps, la phase de socialisation, notamment par des cours de français qui sont dispensés aux migrants afin qu'ils puissent communiquer et ainsi faire leurs premiers pas vers l'autonomie. Ils obtiendront également une aide qui leur permettra de rechercher un emploi.

Sur le papier, l'accueil mis en place est adapté aux migrants, toutefois, à l'exemple de l'Hospice Général, elles ne mettent pas, ou du moins peu, en contact les migrants avec la population suisse, ce qui a pour effet de marginaliser les migrants. En effet, ils n'ont pas l'opportunité de tisser des liens avec la population autochtone. Pourtant nombreux sont les migrants qui souhaiteraient rencontrer des gens et se faire des amis pour briser leur routine dans l'isolement et la solitude. Ils souhaiteraient également avoir une activité qui stimule leur esprit. Aucune structure ne propose aux migrants d'effectuer du bénévolat car la démarche ne permettrait pas aux migrants d'accéder à un emploi, selon l'EVAM.

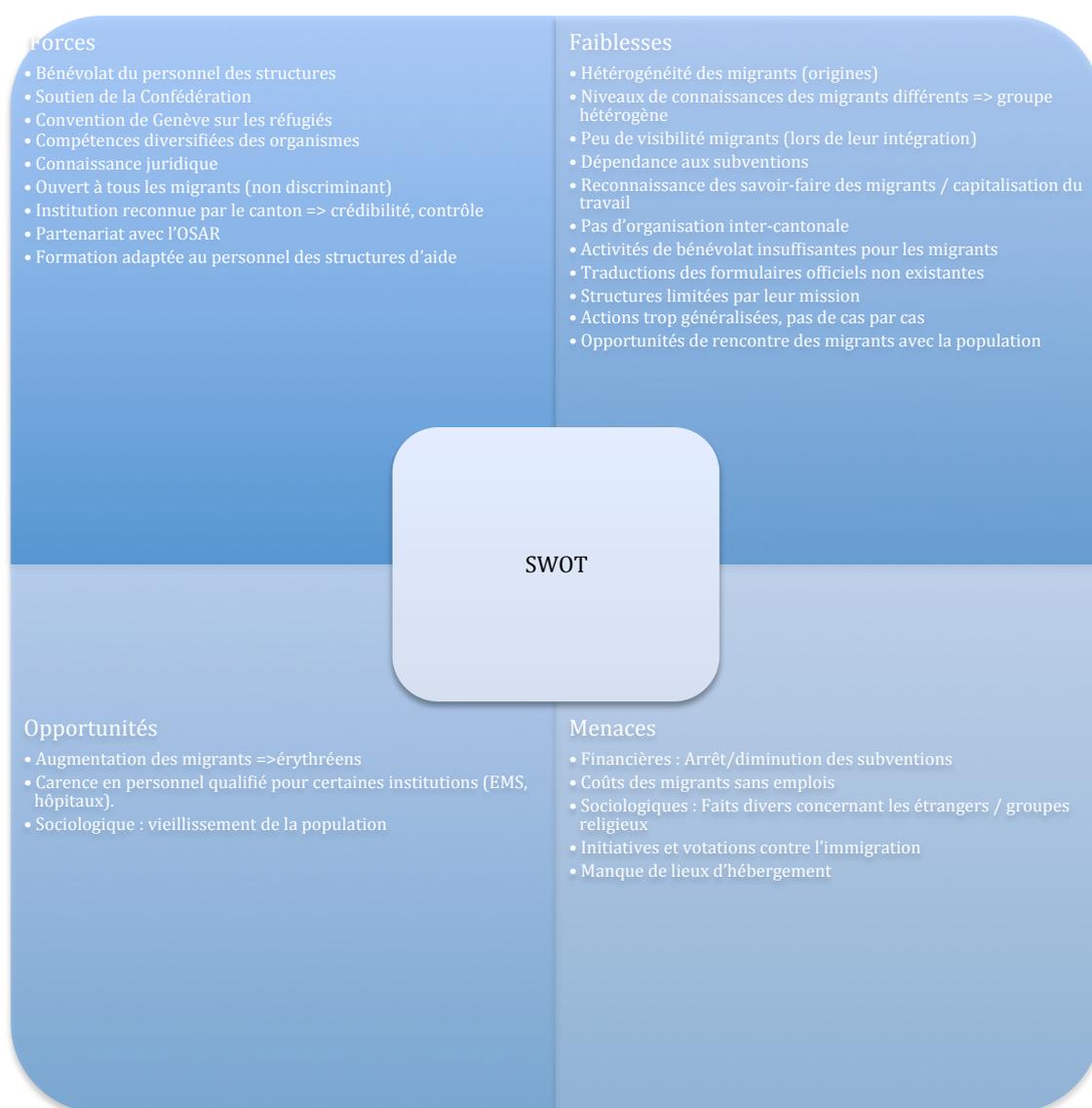
D'après les recherches effectuées, c'est le canton de Vaud qui investit le plus dans l'intégration des migrants. En effet, l'EVAM propose un programme adapté aux mineurs et a repris le projet de l'OSAR en plaçant des migrants dans des familles d'accueil.

L'organisation de rencontres entre la population et les migrants ne s'effectue que par le biais des associations subventionnées par les cantons. A ce jour, il n'existe pas d'association œuvrant pour la communauté érythréenne spécifiquement.

6.3 SWOT

Ci-dessous, j'ai effectué une analyse SWOT des structures et programmes d'aide existantes en Suisse romande. Cette analyse m'a permis de cibler leurs lacunes et faiblesses, afin de pouvoir apporter une solution qui serait complémentaire aux organismes.

Tableau 1 SWOT



7. Stratégie

La problématique énoncée est « comment participer et faciliter le processus d'intégration, y compris économique, des migrants érythréens en Suisse romande ».

Selon l'analyse SWOT effectuée, on peut facilement constater qu'il existe des faiblesses dans les différentes organisations de soutien existantes. Parmi elles :

- Manque ou inexistences d'activités d'occupation
- Pas ou peu de rencontres avec la population
- Véhiculer une image positive de l'immigration
- Hétérogénéité des migrants
- Traductions des formulaires officiels
- Pas d'organisation inter-cantonale

Pour pallier aux points négatifs ci-dessus, sans modifier la mission des organismes de soutien déjà en fonctionnement, la création d'une association indépendante, sans but lucratif et ayant pour mission de favoriser l'intégration sociale mais également économique des migrants érythréens est nécessaire.

Suite aux recherches effectuées tout au long de ce travail, j'en arrive à la conclusion qu'il serait possible de créer une association qui comblerait les lacunes des structures et programmes déjà existants.

Le but étant « idéaliste », celui d'aider les migrants à s'intégrer dans leur pays d'accueil, la création d'une association à but non lucratif est la forme la plus adaptée pour la création d'une association. En effet, toutes les actions mises en place par cet organisme auront pour objectif de servir la communauté érythréenne en Suisse et non d'enrichir ses fondateurs. Pour cette raison, les formes juridiques Sàrl et SA ne conviendraient pas. Il s'agit de la meilleure structure juridique permettant d'encadrer un projet.

De plus, seuls deux membres sont nécessaires et il n'existe légalement pas d'apport financier minimum, ce qui confère une certaine liberté lors du lancement de cette nouvelle structure d'aide. Cette forme juridique permet également par la suite d'obtenir le label qualité ZEWO, remis à toute œuvre de bienfaisance respectant des règles strictes et un usage conforme des dons. Il s'agit d'une preuve de confiance, de qualité et d'honnêteté pour un donateur.

Enfin, les membres ne sont pas responsables financièrement du résultat de l'association en cas de pertes.

Après longues réflexions, j'ai décidé de nommer l'association « Amara ». C'est un hommage et un clin d'œil à ma mère Amara. C'est elle qui m'a inspirée et je souhaitais lui rendre hommage pour tous les sacrifices qu'elle a fait pour sa famille.

Avant de pouvoir être active, l'association devra répondre à certains critères qui seront établis dans cette partie. Pour cela, je vais répondre à cette question « comment l'association va-t-elle assurer sa pérennité ? »

- Les caractéristiques de l'association
- La structure de l'association
- Les actions
- La communication
- Partenariats
- Les parties prenantes
- Les risques

7.1 Les caractéristiques de l'association « Amara »

Le but de l'association est d'apporter un appui aux structures déjà existantes en comblant les lacunes du système actuel, ceci afin de permettre aux migrants érythréens de s'intégrer de manière rapide et efficace dans notre société. La création d'une telle structure, de nos jours, prend son sens avec l'arrivée massive d'érythréens dans notre pays.

Dans les écoles, lorsque nous entamons des cours de langues, nous devons passer des tests afin de connaître notre niveau d'anglais ou d'allemand, ceci afin d'être placé dans une classe composée de personnes possédant le même niveau et ainsi, créer un groupe uniforme pour l'apprentissage. Le but serait de reprendre ce procédé en formant un groupe de personnes homogène, pour que l'apprentissage ainsi que l'intégration se fasse plus rapidement.

La plus-value réside dans l'homogénéité du groupe. Les migrants pourront, dès leur arrivée, rencontrer des érythréens qui sont déjà établis en Suisse. Des liens pourront être tissés entre les nouveaux arrivants et les personnes déjà installées. L'association, qui sera tenue principalement par des personnes francophones d'origine érythréennes, permettra de briser la barrière de la langue. Étant donné que l'association a pour but d'aider des migrants qui n'ont pas encore de revenus, il est impossible de leur imposer des cotisations annuelles. Cependant, ils seront amenés à être actifs au sein de

l'association notamment pour parrainer les nouveaux migrants ou en tant que bénévoles lors d'événements organisés par l'association.

Les 7S

La méthode des 7S de McKinsey permet de mettre en exergue les sept critères qui permettent à une organisation d'atteindre une gestion efficace des activités. Elle est principalement utilisée par les entreprises privées, cependant, elle peut également être transposée pour des associations.

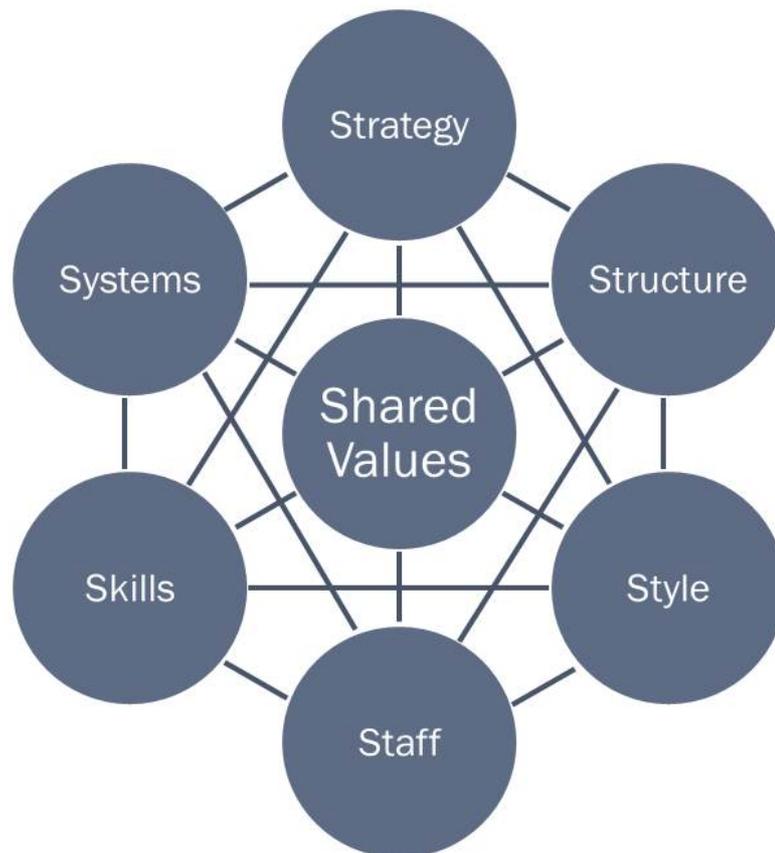


Figure 3 7S de McKinsey
Tiré du site Whittblog.wordpress.com

Chaque point de la méthode doit être pris en compte afin de que l'organisation soit efficace. Cependant, on peut classer les sept points dans deux catégories différentes « Hard » et « Soft ». Les points « Hard » sont considérés comme indispensables au bon fonctionnement et doivent, en conséquence, être définis en priorités afin de les appliquer au moment de la création de l'association. Dans cette première catégorie se trouvent ; la stratégie, la structure et le système. Quant aux savoir-faire, ressources humaines, style de management et les valeurs partagées, ces derniers font parties de

la catégorie « Soft », leur impact étant moins important, mais ils ne sont pas pour autant inutiles. Ces derniers permettront à l'association d'avoir une meilleure cohésion.

Afin que l'association soit pérenne et efficace les différents critères des 7S devront être définis selon les attentes des parties prenantes, à savoir les migrants érythréens, le canton qui attribuera les subventions nécessaires au bon fonctionnement de l'association ainsi que la population.

Tableau 2 Analyse selon la méthode des 7S

	Critères	Sous-critères	
<i>Hard</i>	Stratégie	Identité	<ul style="list-style-type: none"> • Mission, visions et valeurs • Objectifs
		Financière	<ul style="list-style-type: none"> • Budget, subventions • Moyen de financement
		Marketing et Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités • Communication interne/externe • Promotion
	Structure	Organigramme	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable
	Système	Processus	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée
<i>Soft</i>	Style de management	Décision	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership
	Ressources Humaines	Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de recrutement • Bénévolat • Employé(s)
	Savoir-faire	Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux attentes • Réseau de connaissances
	Valeurs partagées	Culture d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Valeurs en adéquation avec la stratégie • Image véhiculée • Appartenance au groupe

7.2 La structure de l'association

Sur la base des interviews effectuées auprès des érythréens ainsi que de certaines associations actives dans diverses régions de Suisse romande, la structure de l'association sera la suivante :

Objectif

- Intégrer, y compris de manière économique, les érythréens en Suisse romande

Je voulais initialement inclure dans les objectifs la récolte de témoignages des migrants érythréens sur leurs conditions de vie dans leur pays d'origine. Mais lors des interviews, j'ai pu constater que cela ne serait pas possible car cet élément ferait fuir les migrants. En effet, la peur d'être associé à un groupe de personnes dénonçant les crimes et les exactions commises en Érythrée fait peur. De plus, les risques liés aux représailles envers les familles des migrants restés au pays étant trop élevé, comme expliqué, cela aurait pour conséquence de les faire fuir au lieu de les inciter à demander de l'aide auprès de l'association.

Rôles

1. Intermédiaire : l'association aura le rôle d'intermédiaire entre les Érythréens et les diverses administrations. Elle assistera les réfugiés dans leurs démarches pour obtenir des certifications ou les orientés vers les autorités compétentes.

2. Médiateur : l'association enseignera aux migrants quelle est la vision des Suisses et quelle est leur culture. Les érythréens pourront comprendre et d'anticiper les réactions qu'ils seront amenés à rencontrer, mais également, les aider à entrer en contact avec la population et ainsi à s'intégrer.

En travaillant sur ces deux points, l'intégration sociale ainsi qu'économique sera plus efficace et rapide.

Organes

L'assemblée générale constitutive se réunit afin de :

- Présenter le projet
- Adopter les statuts (**Annexe 2**)
- Élire les membres du comité
- Adopter le budget
- Contrôler la bonne marche des activités en lien avec la stratégie définie

Le comité sera composé d'un président, trésorier, secrétaire, des membres / bénévoles et d'un employé.

7.3 Les actions

Les actions entreprises doivent faire découvrir la culture Érythréenne, ses coutumes et sa nourriture traditionnelle. Cinq types d'activités seront organisés par l'association :

- Événements de découvertes et d'échanges
- Repas annuel
- Traduction des formulaires officiels
- Cours de français
- Validation de compétences

Événements de découvertes et d'échanges

Des stands seront organisés dans différents événements culturels de Suisse romande tels que le Montreux Jazz Festival ou encore le Paléo Festival. Ces stands permettront aux Suisses de découvrir les mets traditionnels érythréens.

La politique ainsi que les conditions d'immigration des Érythréens ne seront pas abordées afin de ne pas créer de gêne, et comme expliqué précédemment, il n'est pas bien vu pour les Érythréens de parler politique avec des inconnus. Le but est de mettre en avant l'accueil et la convivialité des Érythréens et non de créer un malaise.

Repas annuel

Chaque année un repas de soutien, payant, sur le thème de l'Érythrée sera organisé afin de récolter des fonds. Ici encore, l'objectif est de créer un partage autour de la culture érythréenne. Un apéritif ainsi qu'un repas érythréen seront effectués afin de briser les barrières. Les différents événements, créés ou auxquels participera l'association, permettront aux migrants érythréens de faire connaissance avec d'autres personnes qui ne sont pas issues de la communauté. L'intégration sociale se fera par ce biais, en les aidant à retrouver de nouvelles attaches. Ces événements permettront également aux migrants de se créer un réseau, ce qui leur permettra de trouver plus facilement un emploi.

L'organisation de ces événements se fera dans les villes où le flux migratoire érythréens est important. L'organisation du premier repas annuel s'effectuera à Lausanne, car la communauté érythréenne y est importante et encore méconnue, contrairement à Genève. Cela permettra à la population de faire plus ample connaissance avec cette communauté encore méconnue. L'association permettra, par ce biais, d'humaniser les migrants qui sont parfois perçus comme étant une problématique du pays.

Des événements organisés conjointement avec d'autres associations communautaires permettront non seulement de faire découvrir aux différentes communautés leurs cultures, mais également de donner l'opportunité aux différentes communautés de tisser des liens et, par conséquent, de s'intégrer plus facilement en Suisse.

Traduction des formulaires officiels

Des personnes de la communauté, parlant une des diverses langues érythréennes, seront appelées de manière ponctuelle afin d'effectuer des traductions et faciliter la communication avec les migrants. De cette façon, l'association s'assure de la compréhension des informations reçues par les migrants des différentes structures d'aide et administratives.

Cours de français

Des cours de français seront donnés afin de leur permettre de communiquer dans la vie de tous les jours et ainsi d'être autonome en brisant la barrière de la langue plus rapidement. La plus-value de ces cours réside dans l'homogénéité des participants, étant donné que la personne qui dispensera les cours sera elle-même de langue érythréenne et francophone. Il sera plus évident pour les migrants de faire le parallèle entre les mots de la langue française et les mots issus de leur langue maternelle.

Validation de compétences

La dernière activité de l'association sera de l'accompagnement. Elle aidera les migrants à obtenir des reconnaissances de diplômes qu'ils auraient pu obtenir en Érythrée, l'association aura le rôle « d'informateur ». Elle donnera aux migrants les renseignements et informations nécessaires pour qu'ils puissent entreprendre les démarches auprès du SEFRI.

7.4 La communication

Site Internet comme source d'informations et de communication

Le site internet tiendra un rôle important, car il sera le point névralgique de notre communication. C'est par ce biais que les informations vont transiter. Les informations concernant les événements auxquels l'association participera ou qu'elle effectuera seront visibles sur ce canal de communication. Le site contiendra toutes les informations relatives aux Érythréens, sur leur vie en Suisse. Le but du site est de faire connaître nos activités, l'impact qu'elles ont sur la communauté érythréenne ainsi que la plus-value apportée à la société et au tissu économique suisse.

L'autre objectif était de mettre en exergue les difficultés rencontrées par les Érythréens vivant en Érythrée. Comme expliqué précédemment, cela ne sera pas possible car la crainte des migrants érythréens vivant en Suisse, ou ailleurs, est trop forte. Ils n'osent pas s'exprimer sur les conditions de vie en Érythrée à cause des « moustiques » et l'éventuel dénonciation qui pourrait être faite. De plus, ayant moi-même encore de la

famille en Érythée, cette action pourrait la mettre dans une position délicate et elle pourrait subir les conséquences de mes actions.

Toutefois, des témoignages racontant leur périple pour arriver jusqu'en Europe seront présents. Ces témoignages seront anonymes afin d'encourager les migrants à s'exprimer et, par ce biais, exorciser le souvenir d'un périple parfois lourd à porter.

Tableau 3 Composition du site internet

Association « Amara »	<ul style="list-style-type: none">• Buts• Statuts• Organisation
Membres	<ul style="list-style-type: none">• Qui sommes-nous ?• Description des membres
News	<ul style="list-style-type: none">• Newsletters• Actualités
Événements	<ul style="list-style-type: none">• Calendriers• Description (buts, lieux, etc.)
Témoignages	<ul style="list-style-type: none">• La vie en Suisse• Le carnet de voyage d'un immigré
Activités	<ul style="list-style-type: none">• Cours de français• Encadrements administratifs• Assistances• Traduction
Bénévolat	<ul style="list-style-type: none">• Inscription
Photos / Vidéos	<ul style="list-style-type: none">• Photos et vidéos des événements
Contact	<ul style="list-style-type: none">• Adresse mail

Les réseaux sociaux pour de l'actualité quotidienne

La communication via les réseaux sociaux, notamment Facebook, Twitter ou encore Instagram, est un point important. Il s'agit de relais d'informations issues du site Internet. Ils apportent de la visibilité à l'association. Ainsi, ce sont toutes les catégories de personnes qui seront touchées. Les actions entreprises par l'association seront mises en avant, ce qui facilitera le financement de nos activités quotidiennes. Ce mode de communication sera une aide supplémentaire pour briser les préjugés sur les migrants érythréens, et les rendre avant tout humain.

Newsletter

Une newsletter permettra aux abonnés d'être en permanence au courant de l'actualité de l'association. Ils recevront des indications sur l'organisation des événements ainsi que les actions entreprises par l'association pour véhiculer une image positive des migrants érythréens.

7.5 Les parties prenantes

Les acteurs influençant l'association sont les migrants ainsi que le canton et la population.

Les migrants érythréens

Il faut cibler les besoins des migrants et tenter de les satisfaire aux mieux, sans entrer en conflits avec leurs coutumes et croyances. Un ajustement des activités en fonction de ces contraintes sera nécessaire. L'objectif n'est pas de leur faire peur, c'est pourquoi les interlocuteurs devront adopter une approche adaptée aux migrants érythréens.

Canton de Vaud

L'autre partie prenante est le canton de Vaud, étant donné qu'il soutient financièrement l'association. Par conséquent, elle doit démontrer son bien fondé et apporter une réelle plus-value. Par ailleurs, l'association doit également prouver au canton qu'elle pourra subvenir à ses propres besoins, grâce à ses activités et qu'elle ne survivra pas exclusivement par ces subventions. En effet, l'État exige généralement la mise en place d'actions à valeur ajoutée permettant d'obtenir un autofinancement suffisant pour s'autogérer.

La population suisse

Le dernier groupe est représenté par la population. En effet, l'association doit susciter l'intérêt de la population pour les événements et actions qu'elle organisera afin de permettre aux migrants érythréens de tisser des liens. Sans la population, l'organisation n'a que très peu d'intérêts car elle ne permettrait pas aux migrants de se créer leur propre réseau, ce qui est nécessaire pour accéder à l'autonomie.

Les autres organismes de soutien

L'association doit œuvrer dans le but de combler les lacunes des structures existantes. Elle devra rester proche des autres organismes afin de s'assurer de ne pas proposer les mêmes services aux migrants. L'association doit compléter et apporter une plus-value aux migrants érythréens afin que les organismes leurs conseillent de prendre contact avec l'association pour avoir un suivi.

Les membres de l'association

La structure dépend des membres et étant donné qu'ils investissent dans l'association, ils ont un droit de regard sur la gestion de celle-ci. Le rapport d'activités ainsi que les PV des assemblées leur permettront d'avoir une vision d'ensemble des actions entreprises par l'association.

7.6 Les risques

Lorsque l'association sera active, différents risques pourraient avoir une influence sur son fonctionnement. Afin de pouvoir les limiter, ces derniers ont été listés ci-après :

Respect de la culture érythréenne

Le risque principal lié à l'association est celui de faire fuir ou, pire encore, nuire aux migrants. C'est pourquoi, l'attention portée à la culture est nécessaire. L'objectif de l'association est de pouvoir venir en aide aux migrants en tenant compte de leur culture et de leurs craintes. Notamment en renonçant, par exemple, à la récolte de témoignages sur les exactions commises par le gouvernement érythréen, comme expliqué précédemment la peur de représailles subsiste encore. De plus, si les migrants n'ont pas confiance en l'association, ils ne se présenteront pas pour demander de l'aide. Par conséquent son existence n'aurait plus lieu d'être.

Financiers

Concernant les risques financiers, ceux-ci résident dans l'organisation des événements. En effet, l'apport financier pourrait être important si toutes les conditions sont réunies.

Économique

Le canton pourrait ne pas accorder de subvention. L'association aurait alors un manque dans son budget d'environ 10'000 CHF, ce qui est non négligeable suivant le budget annexé. Dans ce cas, l'association devra effectuer plus d'événements afin de compenser cet apport.

Naturel

Le risque lié à un non-retour sur investissement, dans le cas des festivals et fêtes culturelles organisées en plein air est élevé en cas de mauvais temps. Lors du Montreux Jazz Festival, par exemple, la fréquentation des stands de nourriture baisse drastiquement en cas de mauvais temps. C'est la conséquence d'un festival en plein air ne proposant pas d'abri pour se restaurer. Dans ce contexte, l'association en subirait des pertes, et par conséquent, cela pourrait nuire à la santé financière de l'organisation.

Concurrence

Il a également le risque de ne pas se voir attribuer un stand durant les festivals, à cause d'un stand érythréen déjà existant, par exemple. En effet, les festivals privilégient l'attribution des places de stand aux concepts innovants et, n'existant pas encore sur leur festival. Par conséquent, cela limiterait l'apport financier de l'association. Il faudrait, dans ce cas, trouver d'autres festivals ne disposant pas encore de stands composés de nourriture érythréenne.

Organisationnel

Un non-respect des règles d'hygiène pourrait engendrer une mauvaise image de l'association. Le risque serait la fuite des clients suite à une mauvaise expérience lors de l'achat de nourriture l'année précédente ou dans un autre festival. Un respect des normes d'hygiène est donc primordial.

Le risque pourrait venir d'une rupture de stock ou d'un fournisseur ne respectant pas les délais de livraison. Dans ce contexte, il est important d'avoir des partenaires qui officient dans le domaine de la restauration afin de pouvoir mitiger le risque.

Image

Il y a également le risque d'incidents lors du repas annuel. Cela pourrait apparaître dans les journaux dans la rubrique « faits divers », qui se nourrissent déjà des cas isolés dans lesquels sont mêlés des étrangers. Cela aurait également pour conséquence de faire fuir des événements la population, car l'image donnée serait négative. Pour pallier à ce risque, il est nécessaire d'encadrer l'événement avec des personnes s'occupant de la sécurité et du respect du voisinage.

Il existe également le risque d'accident en cuisine ou dans le transport de matériel, notamment la décoration du repas annuel. L'association devra s'assurer que les bénévoles soient placés en fonction de leurs compétences et de leur acquis pour ainsi minimiser les risques.

Un mauvais partenariat peut également influencer l'image de l'association. Un restaurant ou une structure ayant un passé tumultueux pourrait affecter l'association. Cette dernière devra s'assurer que les partenaires avec qui elle s'associe correspondent et possèdent les mêmes valeurs.

Employés / bénévoles

Le risque lié au personnel, qu'il soit bénévole ou non, est d'avoir un « moustique ». La peur que tous leurs gestes soient rapportés au gouvernement ferait fuir les migrants érythréens. C'est pourquoi, l'engagement du personnel devra être contrôlé de manière rigoureuse. Les informations relatives aux migrants ne pourront être dévoilées qu'aux membres ainsi qu'au personnel.

7.7 Partenariats

Les partenariats vont permettre à l'association de développer ses activités. Voici ci-dessous les partenaires de l'association :

Structures d'aide

Des partenariats avec les différentes structures d'aides aux migrants nous permettront d'accroître notre visibilité. Cela permettra également d'obtenir la crédibilité nécessaire pour démontrer le bienfondé de l'association. Ces partenariats permettront de faire plusieurs événements avec différentes associations communautaires. Cela donnera l'opportunité aux migrants d'échanger et de partager les épreuves qu'ils ont endurées tout au long de leurs voyages ainsi que lors de leur arrivée en Suisse, dans un cadre différents de celui des structures d'aide. La population suisse aura également la possibilité de découvrir différentes cultures dans un cadre festif.

Restaurateurs

Des partenariats avec des restaurants érythréens seront également effectués afin de pouvoir bénéficier de leur aide durant le repas de soutien et autres événements organisés par l'association.

Bénévoles

Les bénévoles seront les principaux partenaires de l'association car, sans leur aide, elle ne pourrait venir en aide aux migrants.

Médias

L'objectif d'un partenariat avec les médias est de véhiculer une image positive des migrants dans notre société. Ils permettront de relayer les informations relatives aux actions entreprises avec les migrants. C'est par ce biais que l'association obtiendra également de la visibilité et ainsi permettre à de nouvelles personnes de participer au repas annuel.

L'État

L'état sera principalement représenté par les structures et programmes d'aide œuvrant pour les migrants. Ils permettront à l'association d'obtenir la crédibilité nécessaire pour mener à bien ses activités et plus particulièrement les financer.

8. Financement

Le financement de l'association tient un rôle essentiel. En effet, elle va devoir subvenir à ses propres besoins lorsque le canton n'allouera plus de subvention. Par conséquent, le financement se fera de la manière suivante :

Bénévolat

Le bénévolat tient un rôle non négligeable pour l'association car elle ne pourrait supporter les frais importants liés à des salariés. Étant donné que la communauté érythréenne est unie, et afin d'avoir une communication efficace auprès des migrants, les bénévoles seront principalement érythréens. Ils travailleront de manière sporadique pour l'organisation d'événements. D'autres bénévoles, issus de la communauté érythréenne mais également de la population participeront afin de prodiguer des conseils professionnels ou donner des cours de base d'informatique.

Concernant les activités qui nécessitent un investissement, celles-ci sont présentées dans la partie prévisionnelle ci-dessous.

8.1 Budget prévisionnel

Selon les estimations effectuées, l'association peut dès la première année avoir un cash flow positif, par le biais des stands présents durant les différents festivals de l'été ainsi que du repas de soutien. Toutefois, afin d'arriver à ce résultat positif l'association devra obtenir une subvention de 10'000 CHF ainsi que qu'un emprunt du même montant. Ce dernier pourra être remboursé à partir du mois de juillet durant les douze mois qui suivront. Ces montants serviront aux investissements initiaux pour la réservation de stands. Ces derniers ont pu être évalués grâce aux différentes offres reçues, dont celle du Montreux Jazz Festival (Annexe 4 et 5). Par ailleurs, un apport financier de 2'000 CHF est également nécessaire pour débiter les activités et investissement organisationnels (Tableau 4).

L'objectif financier des sept premiers mois sera de limiter les frais superflus au maximum, en attendant les premières rentrées d'argent. C'est pourquoi, la location du local pour accueillir les migrants ainsi que le salaire lié à un employé à 50%, ne

débuteront uniquement en août afin de permettre à l'association d'obtenir les ressources financières.

L'association sera située à Vevey (Vaud), dès le mois d'août 2016, car il s'agit d'une ville située à mi-chemin entre Lausanne et Montreux, les deux villes cibles des premières activités de soutien de l'association. De plus, les loyers pour un futur local sont plus abordables. Il faudra attendre le mois d'août, car il s'agira du mois durant lequel les entrées d'argent les plus importantes seront obtenues. Il sera nécessaire d'obtenir un local comprenant une pièce principale pouvant accueillir les migrants, notamment pour des cours ou des séances de comité, ainsi qu'un petit bureau afin de pouvoir s'entretenir avec eux. Le bureau disposera d'un ordinateur d'une valeur estimée de 300 CHF, avec un accès à internet ainsi qu'une ligne téléphonique estimés tous deux à 35.-/mois, grâce à la possibilité d'obtenir un abonnement chez Medinex. Quant à la pièce principale, elle contiendra des tables et des chaises ainsi qu'un tableau, le tout évalué à 500 CHF environ. Un site internet comprenant les informations relatives à l'association sera créé par une société lausannoise (valeur 1'000 CHF), puis géré par l'association elle-même.

L'association disposera d'un employé fixe, dès le mois d'août 2016, à 50%, qui s'occupera de la comptabilité ainsi que la mise à jour du site internet. Il sera également présent pour accueillir les migrants et les informer des services que nous leurs mettons à disposition. Le salaire de cet employé est estimé à 2'500 CHF/mois. Les cours de français seront dispensés par une personne travaillant bénévolement, et qui sera présente deux à trois fois par semaine durant 1h30.

Des cotisations de membres seront perçues à hauteur de 50 CHF par an, afin d'assurer un apport régulier et croissant. L'estimation du nombre de cotisants reste faible, en effet, l'objectif est de ne pas miser uniquement sur cet apport qui, s'il se révèle supérieur aux prévisions, permettra de développer de nouvelles actions par la suite. Ainsi si le nombre de membre reste peu élevé, l'association pourra, tout de même, subvenir à ses propres besoins. Les membres cotisants ne seront pas les migrants pour la raison évidente que leurs revenus ne sont pas suffisants. Ce sont les citoyens et personnes issus de la communauté érythréenne qui cotiseront. Cette cotisation leur permettra d'accéder au repas de soutien sans avoir à payer l'entrée de celui-ci. J'estime qu'une trentaine de membres feront partie de l'association dès sa première année d'existence, soixante dès la deuxième, nonante dès la 3ème.

Plat vendu

Voici à quoi ressemble un plat érythréen dans un restaurant :

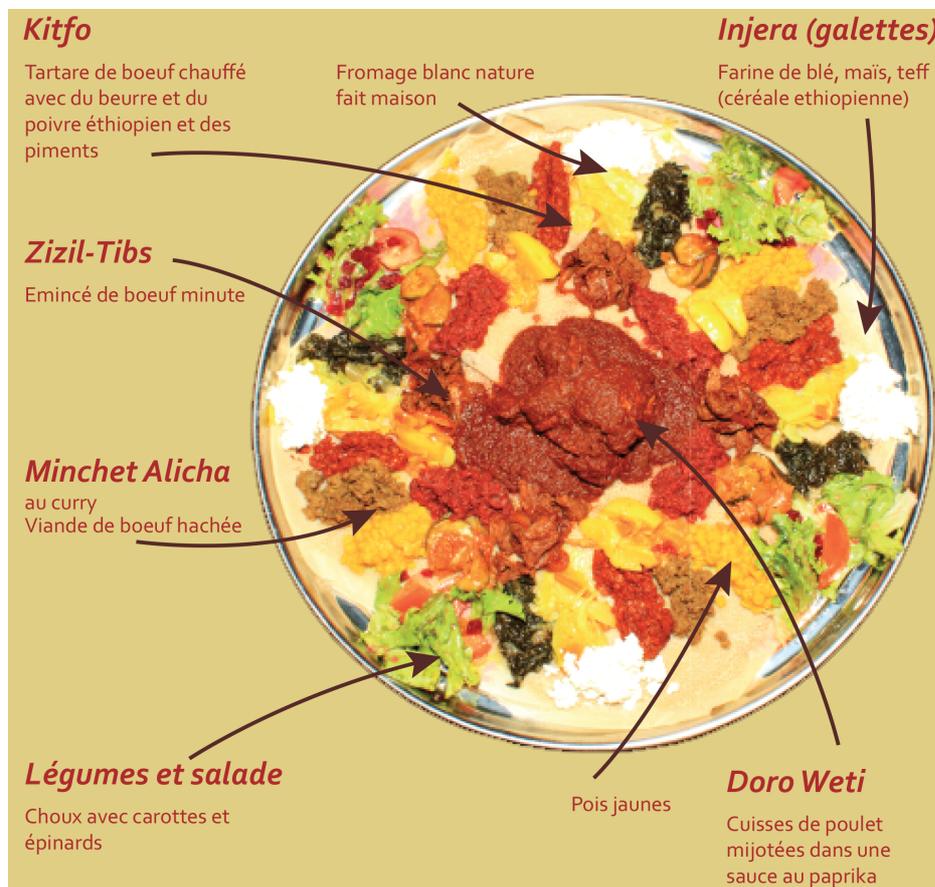


Figure 4 Plat typique érythréen à déguster à la main
Tiré du site de l'Abyssinia

Toutefois, afin d'optimiser nos chances de ventes, le plat d'injera sera revisité. En effet, le fait de manger avec les mains pourrait dissuader les potentiels acheteurs. C'est pourquoi, le plat sera vendu sous forme de « burrito ». De cette manière, il sera plus facile pour les festivaliers de manger sans se salir les mains. Le plat sera vendu 13 CHF ce qui permettra à l'association d'amortir rapidement l'investissement lié à la nourriture ainsi qu'au stand.

Le prix de revient d'un plat a été calculé suivant les matières premières nécessaires en fonction de la quantité. J'ai estimé qu'env. 200 grammes par portion sont suffisants pour combler la majorité des consommateurs lors de ces manifestations. Voici comment se compose le prix de revient du plat :

- ◆ Quantité d'œuf par pièce : 0.06 CHF
- ◆ Viande, env. 50gr. : 2.80 CHF ou poulet : 1.65 CHF
- ◆ Pommes de terre, 20gr. : 0.017 CHF
- ◆ Piment, 2gr. : 0.014 CHF
- ◆ Salade, 15gr : 0.247 CHF
- ◆ Tomate, 30gr : 0.127 CHF
- ◆ Oignon pour la sauce et la composition, 20gr. : 0.0328 CHF
- ◆ Ail, 5gr : 0.005 CHF
- ◆ Injera, 70 gr. : 0.50 CHF

Prix Unitaire pour 200gr. de nourriture : 3.80 CHF

Quant aux ventes prévues lors des différents événements, voici un tableau prévisionnel :

Tableau 4 Coûts et ventes prévisionnels

	2016	2017	2018
PU nourriture 200 gr.	3.80	3.80	3.80
PU cotisation	50.00	50.00	50.00

PU Vente nourriture 200 gr.	13.00	13.00	13.00
PU Repas fin d'année	30.00	30.00	30.00

Nb ventes

Paleo	400	450	500
Mtx Jazz	4'480	4550	4700
Fêtes de Genève	2'280	2300	2450
Repas soutien	300	350	400
Nb membres	10	20	30

Le nombre de visiteurs des stands où sera présente l'organisation a été estimé selon la fréquentation des différents festivals. Pour le Montreux Jazz, la fréquentation moyenne d'un stand est estimée à 20 personnes par heure, de midi à deux heures du matin, soit 14 heures consécutives, durant 16 jours.

Concernant les fêtes de Genève le nombre moyen de visiteurs par heure est similaire. Toutefois, la durée du festival est de 24 jours, à raison de 6 heures par jour (de 18h à minuit). Ceci explique les ventes moins nombreuses qu'à Montreux.

Quant au Paléo Festival, étant donné que l'accès à celui-ci n'est réservé qu'aux personnes détentrices d'un billet d'entrée et que les festivités se portent sur seulement

cinq jours, le nombre de ventes est par conséquent moins élevé que dans les autres festivals. L'estimation du nombre de visiteurs à notre stand ne s'élève qu'à 10 par heure durant 8 heures, sachant que les portes ne s'ouvrent qu'en fin d'après-midi.

L'apport lié à l'organisation d'événements sera crucial pour récolter les fonds nécessaires au financement des activités d'insertion. Les équipes présentes sur les événements seront constituées de bénévoles ainsi que de migrants afin de démontrer leur envie de s'intégrer. Par ailleurs, les frais occasionnés par la nourriture, les boissons et la location de la salle / stand couvriront les charges liées à l'organisation dans le but de dégager un profit.

Si l'ensemble des activités prévues se passe sans encombre, il est prévu qu'un bénéfice d'environ 9'450 CHF pourrait être dégagé dès la première année, avec une provision pour risque de 25'000 CHF, en cas de mauvais temps lors des festivals. Cette réserve permettra d'absorber une grande partie du manque à gagner ou pourrait être utilisée pour le lancement d'une action spécifique.

Vous pourrez trouver le détail financier dans l'annexe 1.

9. Conclusion

Lorsque j'ai commencé ce travail, je ne pensais pas que j'apprendrais autant de choses sur ma communauté. Plus j'effectuais mes recherches, plus mon envie d'aider la communauté érythréenne augmentait.

La Suisse a toujours porté une attention particulière au thème de l'asile et elle met tout en œuvre afin d'apporter la sécurité dont les migrants ont besoins. J'ai notamment pu constater cette volonté de la Confédération, par le biais de l'analyse des structures existantes. Cependant, le nombre de migrants, toutes nationalités confondues, étant considérablement élevé, ces structures ne peuvent pas s'attarder sur chaque individu.

C'est dans ce contexte que la création d'une association tient un rôle essentiel. Une structure, plus petite et ciblée sur une communauté de migrants, pourrait combler les lacunes des programmes et structures d'aide déjà en place. Ce travail de Bachelor permettra de réaliser mon projet : créer l'association « Amara » qui aura pour objectif d'aider les migrants érythréens à s'intégrer aussi bien socialement qu'économiquement en Suisse.

Des événements seront organisés, afin de permettre aux migrants de rencontrer des personnes issues de la population et permettront à l'association de s'autofinancer dès les premières années.

A son commencement, l'association sera active uniquement en Suisse romande. Par la suite, j'espère pouvoir agrandir l'association avec une partie axée sur la Suisse allemande, étant donné qu'un nombre élevé de migrants érythréens y est établi. Ainsi l'association pourra effectuer un deuxième repas de soutien du côté alémanique, ce qui permettra d'obtenir une autre source financière. L'association pourra, dès lors, à diminuer le risque de pertes en cas de mauvais temps sur les différents festivals où elle sera présente.

L'objectif de ce travail est d'aider les migrants érythréens à s'intégrer, ou leur permettront de rencontrer la population ainsi que de faire découvrir leur culture. En tenant compte de certaines données culturelles, l'association pourrait être transposée à différentes communautés.

10. Bibliographie

Consulté et référencés

Sites internet

France Inter. *De plus en plus d'Erythréens trouvent refuge en Europe*. [en ligne]. 2014. <http://www.franceinter.fr/depeche-de-plus-en-plus-d-erythreens-trouvent-refuge-en-europe> (consulté en juillet 2015)

SWI SwissInfo.ch. *Erythrée : l'exode de ceux qui n'ont plus rien à perdre*. [en ligne]. 2014. <http://www.swissinfo.ch/fre/erythrée--l-exode-de-ceux-qui-n-ont-plus-rien-à-perdre/40630800> (consulté en janvier 2015)

The Organizational Strategist. *McKinsey 7S Model : A strategic assessment and alignment model*. [en ligne]. 2011. <https://whittblog.wordpress.com/2011/04/24/mckinsey-7s-model-a-strategic-assessment-and-alignment-model/> (consulté en janvier 2015)

Le Monde Afrique. *L'Érythrée une prison à ciel ouverte*. [en ligne]. 2013. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/05/10/l-erythree-une-prison-a-ciel-ouvert_3175100_3212.html (consulté en janvier 2015)

Reporters Sans Frontières. *Classement mondial de la liberté de la presse*. [en ligne]. 2015. <http://index.rsf.org/#!/> (consulté juillet 2015)

Amnesty International. *Recrutement forcé pour le service National*. [en ligne]. 2012. <http://www.amnesty.ch/fr/actuel/magazine/2012-70/erythree-recrutement-force-pour-le-service-national> (consulté mai 2015)

Amnesty International. *Le Rapport 2014 / 15 d'Amnesty international*. [en ligne]. 2013. <https://www.amnesty.org/fr/countries/afrika/eritrea/report-eritrea/> (consulté en juillet 2015)

Amnesty International. *Vingt ans après l'indépendance, la répression à tout-va*. [en ligne]. 2013. <http://www.amnesty.ch/fr/pays/afrique/erythree/docs/2013/vingt-ans-apres-l-independance-la-repression-a-tout-va> (consulté en avril 2015)

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM. *Statistique en matière d'asile 2014*. [en ligne]. 2014. <https://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/aktuell/news/2015/2015-01-22.html> (consulté en janvier 2015)

VAN REISEN, Myriam, ESTEFANOS, Meron, RIJKEN, Conny, *The Human Trafficking Cycle, Sinai and Beyond*. [Rapport en ligne]. http://www.eepa.be/wcm/dmdocuments/Small_HumanTrafficking-Sinai2-web-3.pdf 2013. (consulté en février 2015)

Le Conseil fédéral, Portail du Gouvernement suisse. *Convention du 28 juillet 1951 relative au statu des réfugiés*. [en ligne]. Mis à jour en 2012. <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19510156/index.html> (consulté en avril 2015)

Secrétariat d'État aux migrations SEM. [en ligne]. <https://www.bfm.admin.ch/dam/data/migration/rechtsgrundlagen/gesetzgebung/asylg-aug/ersatz-nee/presserohstoff-f.pdf> (consulté en février 2015)

Communication de presse du Département fédéral de justice et police DFJP. *Principales modifications à la loi sur l'asile (LAsi)*. [en ligne]. <https://www.bfm.admin.ch/dam/data/migration/rechtsgrundlagen/gesetzgebung/asylg-aug/ersatz-nee/presserohstoff-f.pdf> (consulté février 2015)

Restaurant l'Abyssinia. *Menu*. [en ligne]. http://abyssinia-vs.ch/?page_id=52 (consulté en août 2015)

Ouvrage

VINCENT, Leonard, *Les Érythréens*. Rivages, 2012 p.53 et p.123

Rapport

KEETHARUTH, Sheila B., Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Érythrée*, 13 mai 2014, paragraphe 20

Émission

Effet papillon, Chiffroscope, *Qui sont les chefs d'état qui règnent depuis le plus longtemps*, Diffusé sur Canal plus, 15 novembre 2014

Consultés mais non référencés

Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants. [en ligne]. <http://www.evam.ch> (consulté en avril 2015)

Association Jurassienne d'Accueil des Migrants. [en ligne]. <http://www.ajam.ch> (consulté en avril 2015)

Croix Rouge Valais. [en ligne]. <http://www.croix-rouge-valais.ch/organisation-aide/service-refugies-31.html> (consulté en avril 2015)

Hospice Général. [en ligne]. <http://www.hospicegeneral.ch/prestations/requerants-dasile.html> (consulté en avril 2015)

Amnesty International. *L'Erythrée sous camisole*. [en ligne]. 2014. <http://www.amnesty.fr/Informez-vous/Les-actus/Erythree-sous-camisole-11472> (consulté en mai 2015)

Le Monde. *Voyage en barbarie, sur la piste des réfugiés du Sinaï*. [en ligne]. 2014. http://www.lemonde.fr/afrique/visuel/2014/10/13/voyage-en-barbarie-dans-le-desert-du-sinaï_4501271_3212.html (consulté en janvier 2015)

Le Temps. *Toujours plus nombreux mais si discret*. [en ligne]. 2014. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/aa3715d8-5bb2-11e4-b7f4-d2d5f283df81/Toujours_plus_nombreux_mais_si_discrets (consulté en mai 2015)

Le Temps. « *Il y a une culture du secret très importante chez les érythréens.* » [en ligne]. 2014. <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/ff6db544-5bb1-11e4-b7f4->

[d2d5f283df81/Il y a une culture du secret très importante chez les Erythréens](#)
(consulté en mai 2015)

Bénévolat Vaud, Centre de compétences pour la vie associative. [en ligne].
<http://www.benevolat-vaud.ch> (consulté en mai 2015)

Canton de Vaud. *Intégration des étrangers. Financement des projet 2015*. [en ligne].
<http://www.vd.ch/themes/vie-privee/population-etrangere/integration-et-prevention-du-racisme/financement-de-projets/> (consulté en juin 2015)

Montreux Jazz Festival. *Conditions générales stand restauration*. [en ligne]. Mis à jour en 2015. http://fnb.montreux-jazz.ch/clients/food_conditions.php (consulté en juillet 2015)

Annexe 1

Budget prévisionnel

Bilan			
	2016	2017	2018
Actifs			
Circulants			
Liquidités	37'546.00	53'376.00	80'046.00
Total circulants	37'546.00	53'376.00	80'046.00
Immobilisés			
Mobilier	600.00	600.00	600.00
Ordinateur	300.00	300.00	300.00
Caution loyer	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Total immobilisés	3'900.00	3'900.00	3'900.00
Total des actifs	41'446.00	57'276.00	83'946.00
Passifs			
Fonds étrangers			
Emprunt / Cautionnement	5'000.00	-	-
Total des fonds étrangers	5'000.00	-	-
Fonds propres			
Apport initial	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Provision pour risque s/événements	25'000.00	30'000.00	30'000.00
Bénéfice reporté	-	9'446.00	25'276.00
Bénéfice	9'446.00	15'830.00	26'670.00
Total des fonds propres	16'446.00	27'276.00	53'946.00

Pertes et profits / Résultat			
	2016	2017	2018
Produits			
Ventes	72'440.00	105'400.00	111'450.00
Subvention étatique	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Cotisations	1'500.00	3'000.00	4'500.00
Total des produits	83'940.00	118'400.00	125'950.00
Charges			
Exploitation			
Achat marchandises	20'824.00	30'400.00	32'110.00
Stands	7'750.00	22'750.00	22'750.00
Matériel	500.00	-	-
Publicité, communication, site internet	1'000.00	1'000.00	1'000.00
Personnel			
Salaires et Ch.	12'500.00	30'000.00	30'000.00
Fr. administratifs			
Fr. postaux	500.00	500.00	500.00
Loyer et ch.	5'000.00	12'000.00	12'000.00
Tél. / internet	420.00	420.00	420.00
Matériel de bureau	500.00	-	-
Assurances	500.00	500.00	500.00
Provision pour risque	25'000.00	5'000.00	-
Total des charges	74'494.00	102'570.00	99'280.00
Résultat	9'446.00	15'830.00	26'670.00

2016													
Tableau de trésorerie													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Recettes													
Activités													72'440.00
Paleo Ventes							5'200.00						5'200.00
Mix Jazz Ventes							58'240.00						58'240.00
Fêtes de Genève Ventes													-
Autre activité													-
Repas de soutien Ventes					9'000.00								9'000.00
Autres recettes													18'500.00
Subventions étatiques	5'000.00	5'000.00											10'000.00
Cotisations des membres			500.00				500.00			500.00			1'500.00
Cautionnement et emprunt	10'000.00						833.33	833.33	833.33	833.33	833.33		5'000.00
Fonds de départ	2'000.00												2'000.00
Total des recettes	17'000.00	5'000.00	500.00	-	9'000.00	-	63'106.67	833.33	833.33	333.33	833.33	833.33	90'940.00
Dépenses													
Exploitation													
Paleo Achat							1'520.00						1'520.00
Stand		3'000.00											3'000.00
Mix Jazz Achat						17'024.00							17'024.00
Stand													2'250.00
Fetes de Genève Achat													-
Stand													-
Repas de soutien Achat					2'280.00								2'280.00
Salle	2'500.00												2'500.00
Autres événement Achat													-
Stand													-
Matériel stand		500.00											500.00
Publicité, communication, site internet		1'000.00											1'000.00
Personnel													
Salaires et Ch.	-	-	-	-	-	-	-	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	12'500.00
Fr. administratifs													
Fr. postaux	500.00												500.00
Loyer et ch.								1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	5'000.00
Caution loyer								3'000.00					3'000.00
Tél. / internet	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	420.00
Matériel de bureau		200.00		300.00									500.00
Assurances	500.00												500.00
Investissements													
Mobilier								300.00	300.00				600.00
Ordinateur	300.00												300.00
Total des sorties	3'835.00	6'985.00	35.00	335.00	2'315.00	17'059.00	1'555.00	6'835.00	3'835.00	3'535.00	3'535.00	3'535.00	53'394.00
Cash flow	13'165.00	11'180.00	11'645.00	11'310.00	17'995.00	936.00	62'487.67	54'819.33	50'151.00	46'282.67	41'914.33	37'546.00	

2017													
Tableau de trésorerie													
Recettes	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Activités													105'400.00
Paleo Ventes							5'850.00						5'850.00
Mtx Jazz Ventes							59'150.00						59'150.00
Fêtes de Genève Ventes								29'900.00					29'900.00
Autre activité													-
Repas de soutien Ventes					10'500.00								10'500.00
Autres recettes													8'000.00
Subventions étatiques	5'000.00	5'000.00											10'000.00
Cotisations des membres			1'000.00				1'000.00			1'000.00			3'000.00
Cautionnement et emprunt	- 833.33	- 833.33	- 833.33	- 833.33	- 833.33	- 833.33							- 5'000.00
Fonds de départ													-
Total des recettes	4'166.67	4'166.67	166.67	- 833.33	9'666.67	- 833.33	66'000.00	29'900.00	-	1'000.00	-	-	113'400.00
Dépenses													
Exploitation													
Paleo Achat							1'710.00						1'710.00
Stand		3'000.00											3'000.00
Mtx Jazz Achat						17'290.00							17'290.00
Stand		2'250.00											2'250.00
Fetes de Genève Achat							8'740.00						8'740.00
Stand		15'000.00											15'000.00
Repas de soutien Achat					2'660.00								2'660.00
Salle	2'500.00												2'500.00
Autres événement Achat													-
Stand													-
Matériel stand													-
Publicité, communication, site internet		1'000.00											1'000.00
Personnel													
Salaires et Ch.	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	30'000.00
Fr. administratifs													
Fr. postaux	500.00												500.00
Loyer et ch.	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	12'000.00
Caution loyer													-
Tél. / internet	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	420.00
Matériel de bureau													-
Assurances	500.00												500.00
Investissements													
Mobilier													-
Ordinateur													-
Total des sorties	7'035.00	24'785.00	3'535.00	3'535.00	6'195.00	20'825.00	13'985.00	3'535.00	3'535.00	3'535.00	3'535.00	3'535.00	97'570.00
Cash flow	34'677.67	14'059.33	10'691.00	6'322.67	9'794.33	- 11'864.00	40'151.00	66'516.00	62'981.00	60'446.00	56'911.00	53'376.00	

2018													
Tableau de trésorerie													
Recettes	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Activités													111'450.00
Paleo Ventes							6'500.00						6'500.00
Mtx Jazz Ventes							61'100.00						61'100.00
Fêtes de Genève Ventes								31'850.00					31'850.00
Autre activité													-
Repas de soutien Ventes					12'000.00								12'000.00
Autres recettes													14'500.00
Subventions étatiques	5'000.00	5'000.00											10'000.00
Cotisations des membres			1'500.00				1'500.00			1'500.00			4'500.00
Cautionnement et emprunt													-
Fonds de départ													-
Total des recettes	5'000.00	5'000.00	1'500.00	-	12'000.00	-	69'100.00	31'850.00	-	1'500.00	-	-	129'950.00
Dépenses													
Exploitation													
Paleo Achat							1'900.00						1'900.00
Stand		3'000.00											3'000.00
Mtx Jazz Achat						17'860.00							17'860.00
Stand			2'250.00										2'250.00
Fetes de Genève Achat							9'310.00						9'310.00
Stand		15'000.00											15'000.00
Repas de soutien Achat					3'040.00								3'040.00
Salle	2'500.00												2'500.00
Autres événement Achat													-
Stand													-
Matériel stand													-
Publicité, communication, site internet													1'000.00
Personnel													
Salaires et Ch.	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	30'000.00
Fr. administratifs													
Fr. postaux	500.00												500.00
Loyer et ch.	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	12'000.00
Caution loyer													-
Tel. / internet	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00	420.00
Matériel de bureau													-
Assurances	500.00												500.00
Investissements													
Mobilier													-
Ordinateur													-
Total des sorties	7'035.00	24'785.00	3'535.00	3'535.00	6'575.00	21'395.00	14'745.00	3'535.00	3'535.00	3'535.00	3'535.00	3'535.00	99'280.00
Cash flow	51'341.00	31'556.00	29'521.00	25'986.00	31'411.00	10'016.00	64'371.00	92'686.00	89'151.00	87'116.00	83'581.00	80'046.00	

Annexe 2

Statuts de l'association

Association d'aide aux migrants
--

Forme juridique, but et siège

Art. 1

Sous le nom de « Association Amara », il est créé une Association à but non lucratif régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Art. 2

L'Association a pour but de :

- Favoriser et faciliter l'intégration des migrants
- Favoriser l'échange interculturel
- Faire connaître le parcours des migrants par le biais de témoignages

Art. 3

Le siège de l'Association est à Vevey. Sa durée est illimitée.

Organisation

Art. 4

Les organes de l'Association sont :

- l'Assemblée générale ;
- le Comité ;
- l'Organe de contrôle des comptes.

Art. 5

Les ressources de l'Association sont constituées par les cotisations ordinaires ou extraordinaires de ses membres, des dons, ou legs, par des produits des activités de l'Association et, le cas échéant, par des subventions des pouvoirs publics.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Ses engagements sont garantis par ses biens, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle de ses membres.

Membres

Art. 6

Peuvent être membres toutes les personnes ou organismes intéressés à la réalisation des objectifs fixés par l'art. 2.

Dans la mesure de ses moyens, l'Association envisage la production d'un bulletin d'information à l'intention des membres et des personnes proches de l'Association.

Art. 7

L'Association est composée de :

- membres individuels ;
- membres collectifs ;

Art. 8

Les demandes d'admission sont adressées au Comité. Le Comité admet les nouveaux membres et en informe l'Assemblée générale.

Art. 9

La qualité de membre se perd :

a) par la démission.

b) par l'exclusion pour de " justes motifs ".

L'exclusion est du ressort du Comité. La personne concernée peut recourir contre cette décision devant l'Assemblée générale.

Assemblée générale

Art. 10

L'Assemblée générale est le pouvoir suprême de l'Association. Elle comprend tous les membres de celle-ci.

Art. 11

Les compétences de l'Assemblée générale sont les suivantes. Elle :

- adopte et modifie les statuts ;
- élit les membres du Comité et de l'Organe de contrôle des comptes ;
- détermine les orientations de travail et dirige l'activité de l'Association ;
- approuve les rapports, adopte les comptes et vote le budget ;
- donne décharge de leur mandat au Comité et à l'Organe de contrôle des comptes ;
- prend position sur les autres projets portés à l'ordre du jour :

L'Assemblée générale peut saisir ou être saisie de tout objet qu'elle n'a pas confié à un autre organe.

Art. 12

Les assemblées sont convoquées au moins 20 jours à l'avance par le Comité. Le Comité peut convoquer des assemblées générales extraordinaires aussi souvent que le besoin s'en fait sentir.

Art. 13

L'assemblée est présidée par la Présidente ou un autre membre du Comité.

Art. 14

Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité simple des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle de la présidente est prépondérante.

Art. 15

Les votations ont lieu à main levée. À la demande de 5 membres au moins, elles auront lieu au scrutin secret. Les votes par procuration sont admis.

Art. 16

L'Assemblée se réunit au moins une fois par an sur convocation du Comité.

Art. 17

L'ordre du jour de cette assemblée annuelle (dite ordinaire) comprend nécessairement :

- le rapport du Comité sur l'activité de l'Association pendant l'année écoulée ;
- un échange de points de vue/décisions concernant le développement de l'Association ;
- les rapports de trésorerie et de l'Organe de contrôle des comptes ;

- l'élection des membres du Comité et de l'Organe de contrôle des comptes ;
- les propositions individuelles.

Art. 18

Le Comité est tenu de porter à l'ordre du jour de l'Assemblée générale (ordinaire ou extraordinaire) toute proposition d'un membre présentée par écrit au moins 10 jours à l'avance.

Art. 19

L'Assemblée générale extraordinaire se réunit sur convocation du Comité ou à la demande d'un cinquième des membres de l'Association.

Comité

Art. 20

Le Comité exécute et applique les décisions de l'Assemblée générale. Il conduit l'Association et prend toutes les mesures utiles pour que le but fixé soit atteint. Le Comité statue sur tous les points qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée générale.

Art. 21

Le Comité se compose au minimum de trois membres, nommés pour deux ans par l'Assemblée générale. Le Comité se constitue lui-même. Il se réunit autant de fois que les affaires de l'Association l'exigent.

Art. 22

L'Association est valablement engagée par la signature collective de deux membres du Comité.

Art. 23

Le Comité est chargé :

- de prendre les mesures utiles pour atteindre les objectifs visés;
- de convoquer les assemblées générales ordinaires et extraordinaires ;
- de prendre les décisions relatives à l'admission et à la démission des membres ainsi qu'à leur exclusion éventuelle ;
- de veiller à l'application des statuts, de rédiger les règlements et d'administrer les biens de l'Association.

Art. 24

Le Comité est responsable de la tenue des comptes de l'Association.

Art. 25

Le Comité engage (licencie) les collaborateurs salariés et bénévoles de l'Association. Il peut confier à toute personne de l'Association ou extérieure à celle-ci un mandat limité dans le temps.

Organe de contrôle

Art. 26

L'organe de contrôle des comptes vérifie la gestion financière de l'Association et présente un rapport à l'Assemblée générale. Il se compose de deux vérificateurs élus par l'Assemblée générale.

Dissolution

Art. 27

La dissolution de l'Association est décidée par l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents. L'actif éventuel sera attribué à un organisme se proposant d'atteindre des buts analogues.

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée constitutive du... à...

L'Association d'aide aux migrants

Présidente :

Madame Houda ELOS

Les représentants de l'Association (en règle générale le président et un autre membre du Comité)

Annexe 3

Questions soumis aux érythréens et structures d'aide

Questions générales

- Sexe :
- Age (approximatif ?) :
- Origine
- lieu de naissance :
- Formation en Érythrée :
- Emploi en Érythrée :

Votre arrivée en Suisse

- Quand avez-vous quitté l'Érythrée ?
- Pourquoi avez-vous quitté l'Érythrée ?
- Pourquoi la Suisse ?
- Depuis combien de temps vivez-vous en Suisse ?
- Comment êtes-vous arrivé en Suisse ? (parcours)
- Avez-vous de la famille en Suisse ? (situation familiale en Érythrée / Suisse)
- Êtes-vous arrivé seul en Suisse ?
- Êtes-vous passé par un centre de requérants ?
 - Si non, où avez-vous été accueilli ?
 - Si oui, dans quel centre êtes-vous arrivé ?
 - Comment avez-vous été accueilli ?
- Avez-vous été pris en charge par une association ou structure d'aide aux migrants à **votre arrivée** ?
 - Si oui, laquelle ?
 - Si oui, quel type d'aide vous a-t-on proposé ?
 - Si non, pourquoi ne vous êtes-vous pas tourné vers une institution ?
- Avez-vous pu bénéficier **d'une aide sociale** ?
 - Si oui, excepté financière, quelle aide vous apporte-t-elle ?
- Avez-vous pu bénéficier d'une aide de la communauté érythréenne ?
 - Si oui, laquelle ?
- Avez-vous cherché à entrer en contact avec la communauté érythréenne ?

Actuellement : structure de soutien

- Bénéficiez-vous de l'aide sociale ?
 - Si oui, excepté financière, quelle aide vous apporte-t-elle ? quel service, encadrement etc (détailler)
- Bénéficiez-vous d'une aide de la communauté érythréenne ?
 - Si oui, laquelle ?

- Êtes-vous **actuellement** pris en charge par une association ou structure d'aide aux migrants ?
 - Si oui, laquelle ?
 - Si oui, quel type d'aide vous a-t-on proposé ?
 - Si non, pourquoi ne vous êtes-vous pas tourné vers une institution ?

Intégration et mode de vie

- *Comment ressentez-vous vis-à-vis de votre vie en Suisse ? (le mode de vie, les gens, etc.)*
 - *Quelle partie de votre intégration est la plus difficile ? (excepté la langue)*
 - *Culture*
 - *La reconnaissance des diplômes, recherche d'emploi etc.*
 - *Quel est l'élément est le plus important pour une intégration facilitée en Suisse ?*
 - Comment vivez-vous votre culture en Suisse ?
 - En quoi est-elle différente de la culture Suisse/Européenne ?
 - Est-ce facile **de vivre deux cultures** (Suisse et étrangère) ?
 - Avez-vous des connaissances suisses ?
-
- Si la situation en Érythrée venait à s'améliorer souhaiteriez-vous y retourner ?

Question aux associations

- Quelle aide proposez-vous aux requérants d'asile ?
- *Aidez-vous à les intégrer socialement ?*
 - *Si oui, quel programme proposez-vous ?*
 - *Si non, pourquoi ne le faites-vous pas ?*
- mission
- Aidez-vous à les intégrer professionnellement / économiquement ?
 - Si oui, quel programme proposez-vous ?
 - Si non, pourquoi ne le faites-vous pas ?
- Selon vous, quel élément est manquant pour une intégration professionnelle / économique ?

Mettre en relation site internet leur mission et la situation actuelle

Annexe 4

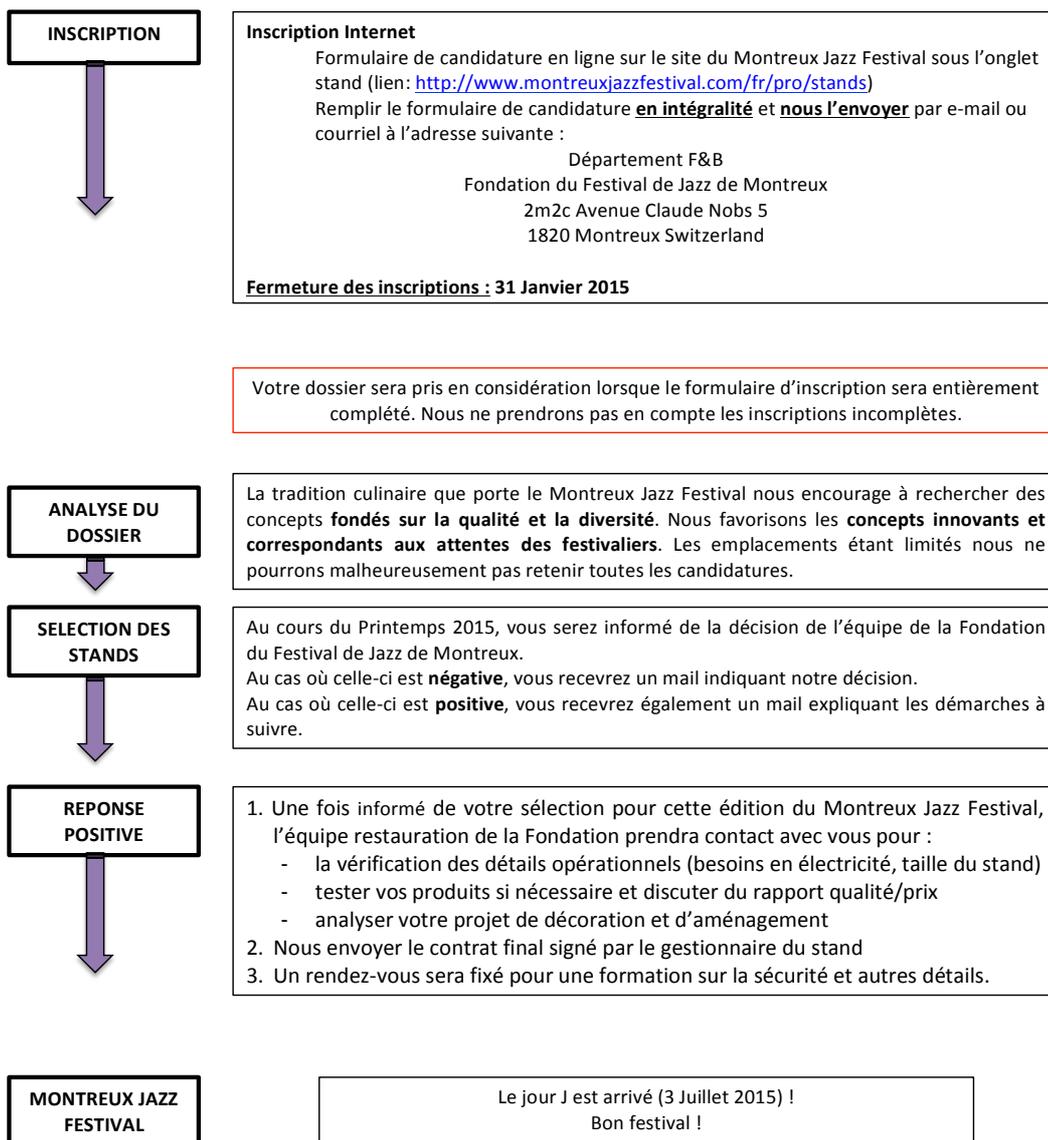
Procédures de candidatures Montreux Jazz



49th Montreux Jazz Festival
3 - 18 July 2015

Procédures de candidature

Stand nourriture



Annexe 5

Conditions générales pour les stands au Montreux Jazz



49th Montreux Jazz Festival
3 - 18 July 2015

Conditions générales pour les stands de nourriture

Inscription et concept :

1. Toute demande incomplète ou reçue après le 31 janvier 2015 sera automatiquement écartée des sélections.
2. La réponse à votre candidature vous sera donnée dans le courant du printemps 2015.
3. Les stands nourritures ne sont pas autorisés à vendre des boissons.
4. Pour les nouveaux stands et les candidats n'ayant jamais participé au Montreux Jazz Festival, il est important de joindre par courrier ou par e-mail un dossier avec photos et descriptions de votre concept.
5. Le Festival de Jazz de Montreux favorisera des projets originaux et correspondant aux tendances du moment. Nous excluons d'office toutes propositions identiques à celles déjà existantes (Indien, crêperie, asiatique, hamburger, foie gras, salades, kebab, fondue, hot-dog, pâtisserie...etc).
6. Chaque stand à l'obligation de monter un projet de décoration pour l'intérieur de son stand. Le Festival se réserve le droit de refuser tout projet jugé insuffisant et de demander que des modifications soient apportées avant de valider le projet. Pour l'extérieur du stand, La Fondation du Festival de Jazz de Montreux fera construire des enseignes et facturera une partie du coût des panneaux à chaque stand.

Redevance et frais divers :

7. Chaque stand disposant d'un espace de vente devra verser une redevance à la Fondation du Festival de Jazz de Montreux à titre de participation aux frais de la manifestation. Le pourcentage retenu varie entre 25% et 30%, suivant la taille du stand et le type de nourriture.
8. Les services suivant sont obligatoires et seront facturés aux stands :
 - a. Location de tentes : CHF 750.00 par module de 3 mètre x 3 mètre
 - b. Les frais de décoration extérieur : CHF 500.00
 - c. Le forfait sanitaire : CHF 500.00 (raccordement et consommation d'eau)
 - d. Audit et contrôle d'hygiène interne : CHF 500.00
9. Chaque stand sélectionné devra aussi s'acquitter d'une caution de CHF 2000.- payable au 30 avril 2015 marquant avec le retour du contrat signé, la volonté claire de participer au Festival.
10. Les plonges, les chauffe-eaux et les tableaux électriques sont obligatoires et doivent être apportés par le tenancier du stand. Le Festival se chargera de procéder à leur raccordement au réseau.
11. En cas d'acceptation de votre dossier, le Festival s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous accorder la surface demandée. Toutefois, l'espace disponible sur les quais de Montreux étant limité, il n'est pas certain que nous y arrivions. Dans ce cas, nous nous permettrons de prendre contact avec vous pour trouver une solution.
12. Ce formulaire ne constitue en rien une inscription définitive et ne peut pas être considérée comme telle. La Fondation du Festival de Jazz de Montreux se réserve le droit de décliner une offre de stand sans justification; le manque de place ne nous permettant pas d'accepter toutes les demandes.